

Ibn Rajab al-Hanbalî

Le mérite de la science des *Anciens*



Suivi de

« Seuls les savants craignent Allah »



Al-Hadîth
éditions




بسم الله الرحمن الرحيم


بيان
فضل علم السلف
على علم الخلف

Le mérite de la science des Anciens

suivi de

« *Seuls les savants craignent Allah* »



par l'imam

Ibn Rajab

Al-Hadîth éditions

9 782875 450777

ISBN : 978-2-87545-077-7
http ://www.hadithshop.com
infos@hadithshop.com

CECJ
100, rue de la limite - 1210 Bruxelles
Tél. : 0032 2 223 78 90
Fax : 0032 2 223 58 88

Transcription

Arabe	Français	Exemple	Phonétique
ء	’	مُؤْمِنٌ	*mu’min*
ب	b	بَرَكَةٌ	*baraka*
ت	t	تَفْسِيرٌ	*tafsîr*
ث	th	ثَوَابٌ	*thawâb*
ج	j	جَنَّةٌ	*janna*
ح	h̲	حَدِيثٌ	*h̲adîth*
خ	kh	خَيْرٌ	*khayr*
د	d	دِينٌ	*dîn*
ذ	dh	ذِكْرٌ	*dhikr*
ر	r	رَحْمَةٌ	*rah̲ma*
ز	z	زَكَاةٌ	*zakât*
س	s	سُنَّةٌ	*sunna*
ش	sh	شَهَادَةٌ	*shahâda*
ص	s̲	صَلَاةٌ	*s̲alât*

Arabe	Français	Exemple	Phonétique
ض	d̲	ضَرُورَةٌ	*d̲arûra*
ط	t̲	طَهَارَةٌ	*t̲ahâra*
ظ	z̲	ظُلْمٌ	*z̲ulm*
ع	‘	عَدْلٌ	*‘adl*
غ	gh	غُفْرَانٌ	*ghufrân*
ف	f	فِقْهٌ	*fiqh*
ق	q	قُرْءَانٌ	*qur’ân*
ك	k	كِتَابٌ	*kitâb*
ل	l	لِسَانٌ	*lisân*
م	m	مَسْجِدٌ	*masjid*
ن	n	نَبِيٌّ	*nabî*
ه	h	هُدَى	*hudâ*
و	w	وُضُوءٌ	*wud̲û’*
ي	y	يُسْرٌ	*yusr*

Les voyelles longues :

ا - â
و - û
ي - î

Nous rendons les voyelles longues ا et ى par â, و par û et ي par î. Nous ne transcrivons pas le hamza (ء) initial. Nous ne transcrivons pas le ة sauf à la fin des mots en état construit. Après â, nous le transformons en t.

Abréviations

H. : Hégire
p. : page
t. : tome

[ ] : ajout du traducteur
NDT : note du traducteur



Table des matières

Le mérite de la science des Anciens



Seuls les savants craignent Allah





Présentation de l'imam Ibn Rajab

C'est au 8ième siècle de l'Hégire et plus précisément l'an 736 que vit le jour à Bagdad Abû al-Faraj Zayn al-Dîn 'Abd al-Rahmân Ibn Ahmad, plus connu sous l'appellation d'Ibn Rajab, fils de Rajab, Rajab étant le surnom de son grand-père qui se dénommait 'Abd al-Rahmân.

Il grandit dans une famille connue pour son savoir et sa piété. C'est à Bagdad qu'il fit ses premiers pas dans l'acquisition du savoir auprès de son père qui le conduira également aux assemblées des savants de la ville conformément à l'usage en vigueur dans les milieux des gens de science. Il assistera ainsi à l'assemblée de son grand-père et à celle d'autres savants dès l'âge de trois ans.

Cette tradition ancestrale visait à les habituer à fréquenter les assemblées des gens de noblesse et de savoir, et à les voir s'inscrire de manière honorifique dans la chaîne de transmission du savoir qui était accordée aux participants à de telles assemblées.

En 744H., à l'âge de 8 ans, il entreprendra avec son père son premier voyage d'études théologiques, comme le voulait la tradition, en direction de Damas, à la rencontre des savants afin de profiter du savoir des derniers survivants du siècle précédent. Ce voyage le conduira ensuite vers d'autres villes, véritables centres du savoir théologique, telles que le Caire, Jérusalem, Naplouse (en Palestine), La Mecque et Médine.

De nombreuses années s'écoulèrent à voyager à la recherche du savoir, ce qui lui permit de rencontrer de

nombreuses personnalités religieuses qui lui dispensèrent une grande part de leur savoir. Il retourna ensuite à Damas où il élit domicile vers 749-750H. Ces voyages durèrent près de six ans, il rédigera d'ailleurs un index biographique, appelé dans le jargon des traditionnistes *mashyakha,* qui ne nous est malheureusement jamais parvenu, où il recensera les maîtres de science auprès desquels il puisa son savoir durant toutes ces années.

Damas était à cette époque une ville en pleine effervescence religieuse et intellectuelle, en témoigne cette myriade de savants et d'érudits toutes disciplines confondues qui y résident et les nombreuses écoles de théologie qui ont forgé la réputation de Damas et drainé des étudiants venus des quatre coins du monde musulman.

Là-bas, non seulement il se fera disciple de théologiens influents tels que l'imam Ibn al-Qayyim, mais il sera également chargé de dispenser des cours, particulièrement dans la célèbre école al-Hanbaliyya al-Sharîfiyya.[1]

S'il fut fortement influencé par son professeur Ibn al-Qayyim, au point d'exercer un impact sur ses écrits, comme nous le verrons plus loin, il eut aussi de brillants professeurs qui participèrent à consolider sa formation religieuse. Parmi ceux-ci, nous pouvons nommer Muhammad Ibn Ismâ'îl connu sous le surnom d'Ibn Khabbâz, l'un de ses premiers professeurs ; Ibrâhîm Ibn Dâwud al-'Attâr , Ibn 'Abd al-Hâdî et bien d'autres.

D'obédience hanbalite, référence incontournable dans la jurisprudence et dans les sciences du hadith, beaucoup d'étudiants du Shâm et d'ailleurs vinrent profiter de son savoir.

1 Fondée par le cheikh Sharaf al-Islâm 'Abd al-Wahhâb Ibn 'Abd al-Wâhid al-Shîrazî al-Dimashqî, il représentait l'autorité hanbalite du Shâm après son père. Il mourut en l'an 536H. Cf. al-Nu'aymî, *al-dâris fî târîkh al-madâris,* t.2 p.50.

L'histoire retiendra parmi ses plus illustres élèves : 'Alî Ibn Muhammad, plus connu sous le surnom d'Ibn al-Lahhâm, et Badr al-Dîn Muhammad Ibn 'Abd Allah al-Zarkashî.

L'imam Ibn Rajab fera également l'objet de propos élogieux tenus par ses pairs, contemporains et successeurs. Tous reconnaîtront en lui cette fibre spirituelle qui l'animait et qui fit de lui un homme d'une très grande dévotion et d'une profonde piété, le tout couronné d'un ascétisme et d'un désintérêt total pour les hautes fonctions publiques. Il ne fréquenta d'ailleurs jamais les sphères du pouvoir et aimait se tenir à l'écart de celles-ci. [1]

Exhortateur hors pair, il tenait régulièrement des assemblées de rappel qui secouaient les cœurs et suscitaient un intérêt bénéfique chez les gens qui lui vouaient en retour une admiration particulière ; ces rappels trouvaient audience auprès de toutes les tendances présentes à l'époque. [2]

Jaloux de son temps, il le répartira en trois parties : l'un dédié à l'enseignement, l'autre à l'adoration et le troisième à l'écriture.

Autorité religieuse incontestée, il léguera à la postérité de nombreux ouvrages qui témoigneront de sa maîtrise des sciences religieuses et feront écho à sa notoriété. Ses biographes lui dénombreront près de quatre-vingt ouvrages, allant de petites épîtres jusqu'à des œuvres monumentales composées de plusieurs volumes. Ses écrits traitent de thématiques aussi diverses que l'exégèse, la jurisprudence, les sciences du hadith, l'éthique et la spiritualité musulmane, etc.

1 Cf. Ibn Hajar al-'Asqalânî, *inbâ' al-ghumr bi abnâ' al-'umur,* t.3 p.176.
2 Ibn 'Imâd al-Hanbalî, *shadharât al-dhahab fî akhbâr man dhahab,* t.8 p.579.

Nous relèverons dans ses ouvrages consacrés à la spiritualité musulmane une influence particulière qu'exerça sur lui son professeur l'imam Ibn al-Qayyim, celle-ci est perceptible pour quiconque a une certaine affinité avec les livres de cet éminent savant et auteur.

Sans vouloir produire une liste exhaustive de ses ouvrages dont certains ne nous sont jamais parvenus, nous nous permettons quand même de citer ici quelques-uns des grands classiques de notre auteur :

- *jâmi' al-'ulûm wal-hikam*, un commentaire qui fait autorité des 40 hadiths de l'imam al-Nawawî ;
- *fath al-Bârî*, un commentaire du recueil authentique de l'imam al-Bukhârî, il mourut avant de le terminer. Il arriva dans son commentaire des hadiths du *Sahîh al-Bukhârî* jusqu'au chapitre des rituels funéraires ;
- *sharh 'ilal al-Tirmidhî*, il s'agit d'un commentaire consacré à un ouvrage de l'imam al-Tirmidhî dédié à l'une des disciplines les plus pointues des sciences du hadith dénommée *'ilm al-'ilal* (la science de l'étude critique des anomalies subtiles présentes dans certains hadiths) dans laquelle excellait notre auteur ;
- *warathat al-anbiyâ'* (Les héritiers des Prophètes), cette épître est consacrée au commentaire d'un hadith rapporté par le Compagnon Abû Dharr ﷺ relatif aux mérites du savoir et des gens de science [1] ;
- *al-dhul wal-inkisâr lil-'Azîz al-Jabbâr*, plus connu sous l'appellation d'*al-khushû' fîl-salât* ;

1 Traduit et publié par les Éditions al-Hadîth dans la collection Trésors du patrimoine, 2013.

– *fadl 'ilm al-salaf 'alâ 'ilm al-khalaf*, épître consacrée aux mérites de la science des pieux prédécesseurs et en quoi leur savoir était inspiré par une éthique axée sur la relation à Allah et l'action, et qui se perdra au fil du temps ;

– *sharh innamâ yakhshâ Allah min 'ibâdih al-'ulamâ'*, dans cette épître l'imam Ibn Rajab nous propose un commentaire du verset 28 de la sourate *Fâtir*.

Ces deux dernières épîtres sont celles que nous avons le plaisir de présenter dans ces quelques lignes.

L'imam Ibn Rajab décéda en l'an 795H. à l'âge de 59 ans. Qu'Allah le couvre de Sa clémence et le récompense pour tout ce savoir qu'il légua à la communauté !

Présentation des épîtres

Le mérite de la science des Anciens, un appel à une éthique du savoir

Cet ouvrage écrit par cet éminent savant garde encore aujourd'hui toute son actualité. Nous sommes, en effet, témoins ces dernières années d'un engouement de la part de la jeunesse musulmane pour l'étude des sciences islamiques. Les centres et associations offrant des cours religieux se sont multipliés et la demande s'est accrue. Le monde de l'édition islamique est également florissant et tente de répondre aux attentes toujours grandissantes d'un public assoiffé de connaissances en vue de nourrir sa foi et d'en connaître davantage sur l'islam et ses enseignements.

Seulement, cet éveil islamique qui s'opère par la quête du savoir, base fondamentale de l'islam, ne saurait connaître sa plénitude qu'en renouant avec l'héritage de nos savants et leur

expérience dans l'acquisition du savoir. L'un des traits déterminants qui distinguait leur démarche était la recherche du savoir utile doublée d'une éthique tournée vers l'action et la dévotion.

Cette philosophie du savoir était prédominante dans les premières et meilleures générations de l'islam, appelées communément les Anciens, ou les Pieux prédécesseurs. Ils nous léguèrent, d'ailleurs, un héritage riche en enseignements qui ne demande qu'à être découvert. Cependant, l'héritage de ces nobles prédécesseurs, véritable patrimoine de la communauté, fut victime d'une double injustice. Il y a d'abord celle de musulmans qui ont dévoyé ce riche patrimoine en le réduisant à un mimétisme dénué de tout sens, et l'ont travesti par une lecture réductrice qui ne restitue pas à ce patrimoine sa dimension plurielle qui est l'un de ces principaux traits. Puis, il y a celle de ses détracteurs, qu'ils soient musulmans ou non, qui ne le perçoivent qu'à travers le comportement de certains qui pervertirent cette voie tout en prétendant s'y affilier. Ils se mirent à lui imputer toutes les tares, allant de l'anachronisme rejetant toute forme de progrès, à l'extrémisme allié à son corollaire pervers : la violence.

Revisiter cet héritage à la lumière de notre temps, c'est se réconcilier avec l'éthique qui animait ces pieux prédécesseurs et renouer avec cet esprit d'*ijtihâd* vivant, affranchi de toutes formes de sectarisme.

Cette éthique, qui reflétait leur saine compréhension des enseignements de l'islam et l'éducation pratique exemplaire qui les caractérisait, est le sujet de cette épître que nous avons le plaisir de vous présenter.

Le pivot central sur lequel repose l'épître est l'explication que nous donne l'imam Ibn Rajab de ce hadith où le Prophète ﷺ

demandait protection contre tout savoir inutile. À partir de cette tradition prophétique, il classera le savoir en deux grands ensembles : le savoir profitable et le savoir inutile.

Il procédera à une description minutieuse, à partir des sources scripturaires et des dires des Anciens, des traits propres au savoir profitable et ce qui le démarque du savoir inutile.

La mise en valeur de l'éthique du savoir telle qu'elle était enseignée par les premières générations de l'islam sera également à l'ordre du jour.

La finalité de cette épître est, d'une part, de rappeler que seul ce savoir profitable, qui allie éthique et action, et qui était le trait commun au savoir des Anciens, peut nous rapprocher d'Allah et être pour nous un salut. D'autre part, il s'agissait pour l'auteur de démontrer aussi le mérite qui revenait aux Anciens par opposition aux *Khalaf*.

Dans la tradition musulmane, les Anciens désignent ces premières générations que le Prophète ﷺ qualifia de meilleures générations de l'islam. On interrogea un jour le Prophète ﷺ quant aux meilleures gens de l'islam, en ces termes : « Quels sont les meilleures gens ? » Il répondit : « Ma génération, puis ceux qui les suivent, puis ceux qui les suivent. Ensuite, viendront des gens dont le témoignage de l'un d'eux précédera son serment et son serment son témoignage ».[1]

Elles sont les meilleures eu égard à leur proximité de la période prophétique qui fera d'elles les héritières directes des enseignements de cette noble époque, tant sur le plan du savoir, de l'éthique et de la spiritualité que de l'éducation.

1 Muslim n°6470, éd. al-Hadîth.

Les *khalaf,* quant à eux, représentent les générations qui suivront les premières sans être à la hauteur de celles-ci dans les domaines précités. Ces nouvelles générations verront régresser lentement les valeurs qui avaient présidé à la destinée des premiers musulmans.

Voilà donc la ligne de démarcation entre le savoir des Anciens et celui de leurs successeurs, cette différence sera largement illustrée par notre auteur tout au long des pages de cette épître.

Seuls les savants craignent Allah

Cette épître du même auteur se veut un complément du précédent, nous avons trouvé judicieux de les réunir dans une même publication.

À son tour, cette épître tourne autour de l'explication du verset : ❬Parmi Ses serviteurs, seuls les savants craignent Allah❭ (25 : 28). À travers celui-ci, l'imam Ibn Rajab démontre comment le savoir nourri au contact de la piété et de l'obéissance à Allah produit cette crainte révérencielle qui érige son possesseur au rang de savant digne de ce nom. Ce savant est le seul à mieux connaître Allah et à Le servir fidèlement. L'essentiel ne résidant pas dans la somme de savoir que l'on posséderait, mais dans cette grandeur pour le Créateur qui doit habiter notre cœur et façonner notre intérieur pour ensuite rayonner sur notre aspect extérieur. Comme le disaient si bien certains vertueux : « Celui qui est habité par une profonde crainte connaît le mieux son Seigneur ».

Nous invoquons le Très Haut qu'Il nous accorde un savoir bénéfique et nous élève dans les degrés de Sa connaissance.





Louange à Allah, Seigneur des mondes. Qu'Allah prie sur Muhammad ainsi que sur sa famille et l'ensemble de ses Compagnons, et les salue tous abondamment !

Or donc... Cet ouvrage traite de la signification de la science de manière succincte en y opérant une distinction entre la science profitable et la science qui ne profite pas, tout en soulignant le mérite de la science des Anciens par rapport à la science des *khalaf*.

La science profitable

Nous disons donc, avec l'aide d'Allah, et il n'y a de force ni de puissance qu'en Allah :

Dans Son Livre, Allah le Très-Haut évoque le savoir tantôt sur un ton élogieux, faisant référence à la science profitable, tantôt sur un ton réprobateur, désignant ainsi la science inutile.

En ce qui concerne le premier type de science, il est illustré par la Parole du Très-Haut : ❬ Dis : « Sont-ils égaux, ceux qui savent et ceux qui ne savent pas ? » ❭ (39 : 9) ; ❬ Allah atteste, et aussi les Anges et les doués de science, qu'il n'y a point de divinité à part Lui, le Mainteneur de la justice ❭ (3 : 18) ; ❬ Et dis : « Ô mon Seigneur ! Accroîs mes connaissances ! » ❭ (20 : 114) ; ❬ Parmi Ses serviteurs, seuls les savants craignent Allah ❭ (35 : 28).

Il est également illustré par ce qu'Allah, pureté à Lui, relate dans le récit d'Âdam lorsqu'Il lui enseigna les noms de toute chose et en informa les Anges qui dirent : ❬ Gloire à Toi ! Nous n'avons de savoir que ce que Tu nous as appris. Certes, c'est

Toi l'Omniscient, le Sage❱ (3 : 32) ; et aussi par ce qu'Allah, pureté à Lui, relate dans le récit de Mûsâ ﷺ qui demanda à al-Khadir : ❰ Puis-je te suivre, à la condition que tu m'apprennes de ce qu'on t'a appris concernant une bonne direction ? ❱ (18 : 66). Il s'agit donc là de la science profitable.

Par ailleurs, Allah nous informe que des gens ont reçu une science qui ne leur a pourtant pas été profitable. Cette science est par nature bénéfique, mais son détenteur n'en a pas tiré profit. Le Très-Haut déclare : ❰ Ceux qui ont été chargés de la Thora, mais qui ne l'ont pas appliquée, sont pareils à l'âne qui porte des livres❱ (62 : 5) ; ❰ Et raconte-leur l'histoire de celui à qui Nous avions donné Nos signes et qui s'en écarta. Le Diable, donc, l'entraîna dans sa suite et il devint ainsi du nombre des égarés. Et si Nous avions voulu, Nous l'aurions élevé par ces mêmes enseignements, mais il s'inclina vers la terre et suivit sa propre passion❱ (7 : 175) ; ❰ Puis les suivirent des successeurs qui héritèrent le Livre, mais qui préférèrent ce qu'offre la vie d'ici-bas en disant : « Nous aurons le pardon ». Et si des choses semblables s'offrent à eux, ils les acceptent❱ (7 : 169) ; ❰ Et Allah l'égare sciemment❱ (45 : 23), selon l'interprétation donnée par ceux qui soutiennent qu'Allah égare des gens en dépit de leur savoir.

La science inutile

Quant au savoir évoqué par Allah le Très-Haut sur un ton réprobateur, il est mentionné dans les passages du Livre relatifs à la sorcellerie : ❰ Et les gens apprennent ce qui leur nuit et ne leur est pas profitable. Et ils savent, très certainement, que celui qui acquiert [ce pouvoir] n'aura aucune part dans l'au-delà❱ (2 : 102) ; ainsi que dans les passages suivants : ❰ Lorsque leurs Messagers leur apportaient les preuves évidentes, ils exultaient des connaissances qu'ils avaient. Et ce dont ils se moquaient

les enveloppa ❳ (40 : 83) ; ❲ Ils connaissent un aspect de la vie présente, tandis qu'ils sont inattentifs à l'au-delà ❳ (30 : 7).

La science dans la Sunna

C'est en ce sens qu'une distinction est opérée dans la Sunna entre la science utile et la science inutile, nous incitant ainsi à chercher refuge contre la science qui ne profite guère et à solliciter l'acquisition de celle qui est profitable.

On retrouve dans le *Sahîh Muslim* d'après Zayd Ibn Arqam que le Prophète ﷺ disait : « Ô Allah ! Je cherche protection auprès de Toi contre un savoir qui ne profite pas, un cœur qui ne connaît pas l'humilité, une âme qui ne se rassasie pas et une invocation qui n'est pas exaucée ! » [1]

Les auteurs des *Sunan* l'ont également rapporté par le biais de multiples voies d'après le Prophète ﷺ ; on y trouve : « ...et contre une invocation qui n'est pas entendue ! » et dans d'autres versions : « Je cherche protection auprès de Toi contre ces quatre choses ».

Dans un hadith de Jâbir, al-Nasâ'î rapporte que le Prophète ﷺ disait : « Ô Allah ! Je te demande un savoir profitable et je cherche protection auprès de Toi contre un savoir qui ne profite pas ». [2]

Ibn Mâjah l'a également rapporté selon les termes suivants du Prophète ﷺ : « Demandez à Allah un savoir profitable et cherchez protection auprès d'Allah contre un savoir qui ne profite pas ! » [3]

1 *Sahîh Muslim*, t.6 n°6906, éd. al-Hadîth, 2012.

2 Malgré moult recherches, ce hadith ne se retrouve pas chez al-Nasâ'î. En revanche, on le trouve chez Ibn Hibbân n°2426, al-Tabarânî dans *al-awsat*, t.10 p.182, et al-Âjurrî dans *al-akhlâq*, pp.123-124 ; la chaîne de transmission est fiable comme l'atteste al-Haythamî dans *al-majma'*, t.10 p.182.

3 La chaîne est jugée fiable par al-'Irâqî dans *takhrîj al-ihyâ'*, t.1 p.31.

Al-Tirmidhî l'a rapporté d'après le hadith d'Abû Hurayra ; le Prophète ﷺ disait : « Ô Allah ! Rends-moi profitable ce que Tu m'as enseigné, enseigne-moi ce qui m'est profitable et accrois mes connaissances ! » [1]

Al-Nasâ'î relate dans un hadith d'Anas que le Prophète ﷺ formulait cette invocation : « Ô Allah ! Rends-moi profitable ce que Tu m'as enseigné, enseigne-moi ce qui m'est profitable et prodigue-moi une science à travers laquelle Tu m'accorderas un profit ! » [2]

Abû Nu'aym rapporte dans un hadith d'Anas que le Prophète ﷺ disait : « Ô Allah ! Nous te demandons une foi permanente, car il se peut que la foi se dissipe, et je Te demande une science utile, car il se peut que la science soit inutile ». [3]

Abû Dâwud relate dans un hadith de Burayda que le Prophète ﷺ a dit : « L'éloquence relève parfois certes de l'envoûtement et le savoir tient parfois de l'ignorance ». [4] Sa'sa'a Ibn Sawhân a apporté une explication à ces propos : « Le savoir tient parfois de l'ignorance » et a dit : le savant s'encombre de l'acquisition d'une science qu'il ignore, cette science même qui le rend ignorant.

Cela peut également signifier que la science préjudiciable et non profitable correspond à de l'ignorance, car il est préférable de l'ignorer que de la posséder. S'il vaut mieux l'ignorer que l'acquérir, alors cette science est plus pernicieuse que l'ignorance, à l'instar de la sorcellerie et autres sciences portant atteinte à la religion et à la vie terrestre.

1 [Al-Albânî le juge authentique].
2 Il est introuvable dans *tuhfat al-ashrâf*, et Allah sait mieux.
3 Il est introuvable.
4 [Al-Albânî le juge faible].

Par ailleurs, le Prophète ﷺ a désigné quelles étaient les sciences considérées comme préjudiciables. En effet, on trouve dans les *marâsîl* d'Abû Dâwud, d'après Zayd Ibn Aslam : « On demanda : "Ô Messager d'Allah ﷺ ! Untel est tant érudit !" Le Prophète ﷺ dit alors : "Dans quelle science ?" — "Dans la généalogie", répondit-on. Le Prophète ﷺ déclara : « C'est une science qui ne profite pas et dont l'ignorance ne porte aucun préjudice" ».[1]

Les différentes catégories de sciences inutiles

Dans son ouvrage *riyâdat al-muta'allimîn,* Abû Nu'aym rapporte selon le hadith de Baqiyya, d'après Ibn Jurayj, d'après 'Atâ', d'après Abû Hurayra qui le fait remonter au Prophète ﷺ : « Il est le plus instruit en matière de généalogie, de poésie et de divergences entre les Arabes ». Dans une autre version, il est ajouté : « Le savoir est de trois types, le reste n'est qu'additionnel : un verset explicite, une sunna établie ou une obligation équitable ». Cette chaîne de transmission n'est pas authentique, Baqiyya y a fait preuve de dissimulation (*tadlîs*) d'après un narrateur qui n'est pas crédible.

La fin du hadith est rapportée par Abû Dâwud et Ibn Mâjah d'après 'Abd Allah Ibn 'Amr Ibn al-'Âs, qui le fait remonter au Prophète ﷺ : « Le savoir est de trois types et le reste n'est qu'additionnel : un verset explicite, une sunna établie ou une obligation équitable ». Dans la chaîne de transmission, il y a 'Abd al-Rahmân Ibn Ziyâd al-Ifrîqî qui comporte une faiblesse connue.

Généalogie & astronomie

L'injonction de maîtriser la généalogie qui vise à connaître ses liens de parenté a été indiquée dans un hadith d'Abû Hurayra

1 Voir *tuhfat al-ashrâf* d'al-Mizzî, t.13 p.197 ; le hadith *mursal* est l'une des catégories du hadith faible comme établi dans les ouvrages de la terminologie du hadith.

d'après le Prophète ﷺ : « Apprenez votre lignée généalogique de sorte à ce que vous mainteniez vos liens de parenté ! » Il est rapporté par l'imam Ahmad et al-Tirmidhî.[1]

Humayd Ibn Zanjawayh rapporte selon une autre voie d'après Abû Hurayra qui le fait remonter au Prophète ﷺ : « Apprenez votre lignée généalogique de sorte à ce que vous mainteniez vos liens de parenté et limitez-vous à cela ! Apprenez l'arabe de sorte à ce que vous connaissiez le Livre d'Allah et limitez-vous à cela ! Apprenez des étoiles ce qui vous guidera dans les ténèbres de la terre ou de la mer et limitez-vous à cela ! »[2] Dans la chaîne des narrateurs se trouve Ibn Lahî'a.

Il rapporte aussi selon la narration de Nu'aym Ibn Abî Hind : « 'Umar a dit : "Apprenez des étoiles ce qui vous guidera en terre ou en mer, puis abstenez-vous ! Apprenez de la généalogie ce qui vous permettra de maintenir vos liens de parenté, apprenez aussi quelles femmes vous sont licites et lesquelles vous sont illicites, puis abstenez-vous !" »[3]

Mis'ar rapporte d'après Muhammad Ibn 'Ubayd Allah : « 'Umar Ibn al-Khattâb a dit : "Apprenez des étoiles ce qui vous permettra de connaître la qibla et votre chemin !" »

En outre, al-Nakha'î ne voyait aucun mal dans l'apprentissage de la science des étoiles dans le but de s'orienter.[4] Ahmad et Ishâq ont approuvé l'étude des phases de la lune, comme le rapporte Harb. Ishâq a ajouté qu'il est permis d'étudier les noms des étoiles afin de s'orienter. Selon Harb, Qatâda a réprouvé

1 [Al-Albânî le juge authentique].
2 Al-Bayhaqî dans *al-shu'ab* n°1594 ; la chaîne de transmission est faible.
3 Ibn Abî Shayba, Ibn al-Mundhir, al-Khatîb et al-Sam'ânî.
4 Ibn 'Abd al-Barr dans *al-jâmi'* ; la chaîne de transmission est bonne.

quant à lui l'étude des phases de la lune tandis qu'Ibn 'Uyayna n'y a fourni aucune dispense.

Tâwus a dit : « Celui qui examine les étoiles et celui qui apprend les calculs *abjâd*[1] n'obtient aucune part auprès d'Allah ». Rapporté par Harb et par Humayd Ibn Zanjawayh selon la narration de Tâwus d'après Ibn 'Abbâs.[2]

Il fait référence à la science de l'influence (l'astrologie), non pas à la science de l'orientation (l'astronomie). En effet, la science de l'influence est fausse et illicite, ce qui est corroboré par le hadith remontant au Prophète ﷺ : « Quiconque acquiert la connaissance d'une des branches de l'astrologie, a acquis la connaissance d'une des branches de la sorcellerie ». Rapporté par Abû Dâwud selon le hadith *marfû'* d'Ibn 'Abbâs.[3]

Il rapporte également selon le hadith de Qabîsa qui le fait remonter au Prophète ﷺ : « L'ornithomancie (*'iyâfa*), le mauvais augure (*al-tiyara*) et la géomancie (*al-tarq*) relèvent de la sorcellerie (*al-jibt*) ».[4] L'ornithomancie désigne la pratique qui consiste à projeter les oiseaux et la géomancie celle qui consiste à tracer des lignes sur le sol.

La science de l'influence des étoiles est fausse et illicite, et agir selon ses indications, comme se rapprocher des étoiles ou leur faire des offrandes relèvent de la mécréance.

S'agissant de la science de l'orientation, si on apprend les éléments nécessaires pour s'orienter et pour connaître la

1 Système qui consiste à attribuer une valeur numérique aux lettres arabes pour analyser des phénomènes dans des domaines divers notamment le Coran. *Ndt.*

2 La tradition d'Ibn 'Abbâs est rapportée par 'Abd al-Razzâq dans le *Musannaf*, t.11 p.26, al-Bayhaqî dans *al-sunan*, t.8 p.39 ; la chaîne de transmission est authentique.

3 [Jugé fiable par al-Albânî].

4 Ahmad, Abû Dâwud, Ibn Hibbân, al-Nasâ'î et d'autres. [Jugé faible par al-Albânî].

direction de la *qibla* et son chemin, elle est autorisée selon la majorité des savants.

Nul besoin d'en apprendre davantage, c'est une préoccupation qui détourne de ce qui est plus essentiel. Il se peut qu'étudier dans les moindres détails suscite le doute quant à l'établissement des mihrabs par les musulmans dans leur région. C'est arrivé à de nombreux savants dans ce domaine, anciens et contemporains. L'étude détaillée peut également laisser croire que les Compagnons et les Suiveurs prenaient une mauvaise direction dans leur prière dans beaucoup de régions, ce qui constitue une erreur. L'imam Ahmad a réprouvé le fait de se référer à l'étoile Polaire pour s'orienter et a dit : « Les informations relatives à ce qui se trouve entre l'Est et l'Ouest ont été rapportées avant elle ». Ce qui signifie qu'aucun texte ne mentionne la prise en considération de l'étoile Polaire ou d'une étoile quelconque. Ibn Mas'ûd a réfuté ces propos de Ka'b : « Les astres tournent ». Mâlik ainsi que bien d'autres l'ont également nié. L'imam Ahmad a même rejeté les déclarations de certains astronomes selon lesquelles le crépuscule n'apparaît pas simultanément dans tous les pays.

Ce rejet peut s'expliquer chez certains, du moins, par le fait que les Prophètes ﷺ n'ont pas traité de telles questions, même si les spécialistes l'affirment catégoriquement. Il se peut aussi que s'intéresser de trop près à cette science entraîne une décadence considérable.

Certains spécialistes dans ce domaine se sont opposés au hadith concernant la descente [d'Allah] au dernier tiers de la nuit[1] en affirmant : « Le dernier tiers de la nuit varie en fonction

1 Mâlik, al-Bukhârî et Muslim n°1772, éd. al-Hadîth.

des pays, il est donc impossible que la descente ait lieu à un moment déterminé ».

En islam, la réprobation de cette opposition est connue d'office. Si le Messager ﷺ et les califes bien guidés avaient entendu des gens contredire ce point, ils n'auraient pas versé dans la polémique, mais se seraient précipités pour les sanctionner et auraient classé ses auteurs parmi ceux qui nient, qui souffrent d'hypocrisie et qui démentent.

La recherche détaillée dans l'acquisition de la science

Il n'est également pas nécessaire d'approfondir l'apprentissage de la généalogie. Nous avons déjà évoqué la réprobation de 'Umar et d'autres à ce propos. Néanmoins, une partie des Compagnons et des Suiveurs connaissaient et accordaient de l'importance à cette science.[1]

Il en va de même pour l'approfondissement dans la science de l'arabe, sur le plan linguistique et grammatical. Cela figure parmi ce qui détourne du savoir fondamental et s'y consacrer entrave l'acquisition d'une science profitable. Al-Qâsim Ibn Mukhaymira réprouvait l'étude de la grammaire en disant : « Au début, il s'agit d'une distraction et au final d'une injustice », sous-entendant par là l'analyse approfondie de la langue. C'est la raison pour laquelle Ahmad désapprouvait l'étude approfondie de la langue et de ses mots rares. Il a blâmé Abû 'Ubayd qui s'y était adonné en déclarant : « Cela détourne de ce qui est plus fondamental ».

C'est pourquoi il est dit : la langue arabe est à la parole ce que le sel est au plat. C'est-à-dire qu'on apprend le savoir

1 Parmi ce groupe figure Abû Bakr al-Siddîq ﷺ. Le Prophète ﷺ en a témoigné à son sujet. Muslim rapporte d'après 'Âisha ﷺ dans un long hadith (n°6395, éd. al-Hadîth) que le Prophète ﷺ a dit à Hassân : « Ne t'empresse pas, car Abû Bakr est le plus savant de Quraysh quant à sa généalogie… »

permettant d'améliorer le discours tout comme on use du sel pour agrémenter le plat, le surplus ne fait que le gâcher. Il en va de même pour la science des mathématiques, il est nécessaire d'en maîtriser les notions relatives aux calculs des obligations en matière de testament et de partage d'héritage et de biens entre les ayants droit. Tout ce qui va au-delà et qui ne sert qu'à exercer et rôder l'esprit n'est pas indispensable et écarte de l'essentiel, une fois de plus.[1]

Quant aux sciences qui ont vu le jour après les Compagnons qui ont été approfondies par leurs spécialistes et qu'ils ont désignées comme étant des savoirs, tout en estimant que quiconque les ignore est un ignare ou un égaré, ce sont toutes des innovations et des faits innovés proscrits.

La question du Destin

Parmi celles-ci figure l'innovation des mutazilites dans la théologie spéculative relative au Destin et l'exemplification d'Allah. Or, l'interdiction de polémiquer sur le Destin est relatée. Dans les Sahîh d'Ibn Hibbân et d'al-Hâkim, il est rapporté d'après Ibn ʿAbbâs qui le fait remonter au Prophète ﷺ : « L'affaire de cette communauté ne cessera de demeurer constante et stable tant qu'elle n'abordera pas la question des enfants[2] et du Destin ».[3] Il est également rapporté dans un hadith *mawqûf*, certains donc penchent plutôt pour le caractère *mawqûf* de cette tradition.

Al-Bayhaqî a rapporté selon le hadith d'Ibn Masʿûd qui le fait remonter au Prophète ﷺ : « Lorsque mes Compagnons sont

1 Le point de vue de l'auteur n'est pas à prendre dans l'absolu, sinon il existe des champs de la connaissance indispensables où les mathématiques constituent le pilier principal de la discipline. *Ndt.*

2 C'est-à-dire leur destinée après la mort. *Ndt.*

3 Al-Bazzâr dans *al-majmaʿ*, t.7 p.202 ; al-Tabarânî dans *al-kabîr*, t.12 p.162 ; Ibn Hibbân, al-Hâkim et Ibn ʿAbd al-Barr. Al-Haythamî déclare : « Les narrateurs d'al-Bazzâr sont ceux du Sahîh ».

évoqués, abstenez-vous [de les critiquer] et lorsque les étoiles sont évoquées, abstenez-vous [de spéculer à leur sujet] ! » Il est d'ailleurs rapporté selon des voies multiples dont les chaînes de transmission sont discutables. [1]

On rapporte d'après Ibn 'Abbâs qu'il aurait déclaré à Maymûn Ibn Mihrân : « Prends garde à ne pas observer les étoiles, car cela invite à la divination ! Prends garde au destin, car cela invite à l'hérésie ! Prends garde à ne pas insulter un des Compagnons de Muhammad ﷺ, Allah te jetterait alors en Enfer sur ton visage ! » Abû Nu'aym le rapporte en le faisant remonter jusqu'au Prophète ﷺ, mais cette attribution n'est pas authentique.

L'interdiction de polémiquer sur le destin est traitée à plusieurs niveaux :

– il y a notamment l'opposition de versets du Livre d'Allah à d'autres ; l'approbateur du destin en tire un verset et le négateur un autre, entraînant ainsi une polémique à ce sujet. On rapporte que cela s'est produit à l'époque du Prophète ﷺ et que celui-ci s'en était indigné et l'avait interdit. [2] Cela entre dans le cadre de la divergence et de la polémique sur le Coran. Or, le Prophète ﷺ l'a interdit ; [3]

– il y a aussi la polémique affirmative ou infirmative sur le destin par le biais d'analogies rationnelles, ces propos des qadarites l'illustrent : « Si Allah décrétait et prédestinait, puis châtiait, Il serait injuste », de même que ces propos de leurs

1 Al-Tabarânî dans *al-kabîr*, t.10 pp.243-244 ; Abû Nu'aym dans *al-hilya*, t.4 p.108 ; la chaîne de transmission est faible, mais un hadith *mursal* de Tâwus vient le renforcer et sa chaîne de transmission est authentique.

2 Voir *Sahîh Muslim*, t.6 n°6776, éd. al-Hadîth.

3 Ahmad et Abû Dâwud rapportent ce hadith fiable du Prophète ﷺ : « La polémique sur le Coran relève de la mécréance ».

opposants : « Allah a contraint les serviteurs à accomplir leurs actes », ainsi que d'autres ;

– il y a encore la polémique sur le secret que renferme le destin. L'interdiction à ce propos a été rapportée d'après ʿAlî et d'autres Anciens. En effet, les serviteurs n'ont pas accès à cette vérité.

La question des Attributs d'Allah

Parmi les innovations introduites par les mutazilites et ceux qui leur ont emboîté le pas, figure la spéculation au sujet de l'Essence et des Attributs d'Allah le Très-Haut, par le biais d'arguments rationnels, ce qui constitue un plus grand danger que la polémique sur le destin. En effet, polémiquer sur le destin, c'est traiter de Ses actes. Or, dans l'autre cas, il s'agit de spéculer sur Son Essence et Ses Attributs.

Ces innovateurs se divisent en deux catégories :

– la première comporte ceux qui renient une partie importante de ce qui a été rapporté dans le Livre et la Sunna relative aux Attributs, car selon eux cela implique l'assimilation aux créatures. Les mutazilites affirment, par exemple : « Si Allah peut être vu, Il possède donc un corps, puisqu'on ne peut voir que dans une direction ». Ils soutiennent également : « Si Ses paroles peuvent être entendues, c'est qu'Il possède un corps ». Les négateurs de l'établissement [sur le Trône] les rejoignent dans ce sens et ont nié ce point eu égard à cette assimilation. C'est la voie empruntée par les mutazilites et les jahmites. Les Anciens se sont accordés sur le fait qu'ils étaient des hérétiques et des égarés. Beaucoup de ceux qui s'affilient à la Sunna et aux hadiths, parmi les générations ultérieures, ont emprunté leur chemin sur certains points ;

– la deuxième comprend ceux qui désirent apporter des arguments rationnels qui n'ont pas été relatés par les informations traditionnelles, et ont réfuté les propos de la première catégorie, comme c'est le cas de Muqâtil Ibn Sulaymân et de ceux qui l'ont suivi, en l'occurrence Nûh Ibn Abî Maryam. Un groupe de traditionnistes anciens et contemporains les ont suivis. C'est une position adoptée aussi par les karamites.[1] Afin d'affirmer ces Attributs, certains ont soutenu la notion de corps, soit dans la lettre, soit dans l'esprit. D'autres ont affirmé des attributs à Allah qui ne sont pas enseignés par le Livre et la Sunna, comme le mouvement et autres descriptions qui découlent selon eux des Attributs établis.

Les Anciens ont réprouvé les propos de Muqâtil dans sa réfutation adressée à Jahm à l'aide d'arguments rationnels, ils l'ont abondamment critiqué et certains ont même été jusqu'à autoriser sa condamnation, notamment Makkî Ibn Ibrâhîm, le maître d'al-Bukhârî, ainsi que d'autres.

La vérité est celle sur laquelle tiennent les pieux Anciens qui accordent aux versets et aux hadiths relatifs aux Attributs leur sens littéral, sans interprétation aucune ni modalité ou assimilation.[2] En aucun cas, on ne retient d'aucun d'eux la moindre divergence à ce propos, en particulier l'imam Ahmad, ni la

1 Faisant référence à Muhammad Ibn Karâm. Voir *al-farq bayn al-firaq*, p.215, pour connaître leur position, ainsi qu'*al-milal nal-nihal*, t.1 p.114.

2 Nul doute qu'il s'agit de la voie de la vérité au sujet des Attributs d'Allah, glorifié et exalté soit-Il. Nous y croyons et leur attribuons le sens littéral qui sied à Allah le Très-Haut, sans falsification ni négation, sans modalité ni assimilation, comme a déclaré le Très-Haut : ❬ Il n'y a rien qui Lui ressemble ; et c'est Lui l'Oyant, le Clairvoyant ❭ (42 :11). Allah ﷻ Se connaît mieux que quiconque et le Prophète ﷺ était le plus savant des hommes à Son sujet. Telle est la croyance des Anciens de cette communauté, que l'agrément d'Allah le Très-Haut soit sur eux !

moindre polémique sur le sens des Attributs ou un quelconque exemple pour les illustrer.

Bien que certaines gens d'une époque proche de celle de l'imam Ahmad ont agi de cette façon dans une certaine mesure, en suivant la voie de Muqâtil, ils ne constituent aucunement un modèle à suivre en la matière. Ce sont plutôt les imams de l'islam tels qu'Ibn al-Mubârak, Mâlik, al-Thawrî, al-Awzâ'î, al-Shâfi'î, Ahmad, Ishâq, Abû 'Ubayd et leurs pairs qui doivent être érigés en modèles.

On ne trouve aucunement dans leurs propos quoi que ce soit qui s'apparente au discours des adeptes de la théologie spéculative, encore moins à celui des philosophes. Ceux qui sont à l'abri des critiques et des condamnations n'incluent pas dans leurs propos de tels discours. Abû Zur'a al-Râzî a d'ailleurs dit : « Quiconque possède une science qu'il n'a pas préservée et qui a recours à la théologie spéculative pour la propager, vous n'êtes en rien de lui ».

Le recours aux arguments rationnels

Parmi les sciences innovées, on trouve celles produites par les jurisconsultes des gens de l'opinion rassemblant les normes et les règles rationnelles, ainsi que les questions subsidiaires de la jurisprudence qu'ils traitent à la lumière de ces règles. Ces règles établies tantôt contredisent les traditions, tantôt s'y alignent, et même si leur source est issue d'interprétations du Livre et de la Sunna, il n'en reste pas moins que ces interprétations ont été réfutées par d'autres. C'est cela même qu'ont reproché les imams de l'islam aux jurisconsultes des gens de l'opinion au Hedjaz et en Iraq, réprobations et reproches formulés sans retenue.

Quant aux imams et aux jurisconsultes des gens du hadith, ils suivent les hadiths authentiques là où ils sont, lorsqu'ils ont

été mis en application par les Compagnons et leurs successeurs, ou du moins par une partie d'entre eux. Concernant ce à quoi les Anciens ont renoncé unanimement, il n'est pas permis de l'appliquer, car ils ne l'ont abandonné qu'en parfaite connaissance de cause, en sachant que cela ne doit pas être appliqué.

'Umar Ibn 'Abd al-'Azîz a dit : « Fiez-vous à l'opinion tant que cela coïncide à l'usage de vos prédécesseurs ! Ils étaient en effet plus savants que vous ». Quant aux hadiths qui vont à l'encontre de la pratique des gens de Médine, Mâlik était d'avis qu'il fallait suivre leur pratique. La majorité cependant s'est référée aux hadiths.

Les polémiques portant sur la religion

En outre, les imams des Anciens ont réprouvé le débat, la polémique et la controverse dans les questions relatives au licite et à l'illicite. Telle ne fut pas la voie des imams de l'islam. Ces questions ont fait l'objet d'innovations ultérieures comme l'ont fait les jurisconsultes des deux Iraq [1] en traitant de divergences entre chaféites et hanafites ; ils ont écrit des livres traitant de la divergence et se sont largement étendus sur le débat et la recherche. Mais tout ceci est innové et sans fondement, c'est devenu leur savoir, les écartant ainsi de la science profitable. Les Anciens ont réprouvé cela et dans un hadith remontant au Prophète ﷺ dans les Sunan, on trouve : « Un peuple qui s'égare alors qu'il était dans la bonne voie a certainement versé dans la polémique ». Le Prophète ﷺ récita alors : ﴾Ce n'est que par polémique qu'ils te le citent comme exemple. Ce sont plutôt des gens chicaniers﴿ (43 : 58). [2]

1 Désignent respectivement les villes de Koufa et Bassora en Iraq. *Ndt.*

2 Ahmad, al-Tirmidhî, Ibn Mâjah, al-Hâkim et d'autres ; la chaîne de transmission est fiable.

Un Ancien a affirmé : « Lorsque Allah veut du bien à un serviteur, Il lui ouvre la porte de l'action et lui ferme la porte de la polémique ; lorsque Allah veut du mal à un serviteur, Il lui ferme la porte de l'action et lui ouvre la porte de la polémique ».[1]

Mâlik a dit : « J'ai connu les habitants de cette contrée (Médine) et ils répugnent cet excès dans lequel se trouvent beaucoup de gens aujourd'hui » – il parle des questions subsidiaires.

Il blâmait les longues conversations et l'abondance des avis juridiques, et disait : « L'un d'eux parle comme s'il était un chameau lascif, disant : c'est comme ceci, c'est comme cela, et se laisse entraîner par ses propos ». Il abhorrait donner des réponses lorsque soumis à de nombreuses questions et disait : « Allah ﷻ a déclaré : ❪ Et ils t'interrogent au sujet de l'âme. Dis : « L'âme relève de l'ordre de mon Seigneur » ❫ (17 : 85) ». Il n'eut aucune réponse à ce sujet, on lui demanda alors : « Un homme qui connaît les traditions polémique-t-il pour les défendre ? » Il répondit : « Non, mais il informe de la Sunna. Soit on l'accepte, soit il se tait alors ». Il ajouta aussi : « La controverse et la polémique au sujet de la science ôtent toute sa lumière ».

Mâlik a dit en outre : « La controverse concernant la science endurcit le cœur et alimente la rancune ». Interrogé abondamment sur des sujets, il disait : « Je l'ignore ». L'imam Ahmad lui emboîtait le pas à ce propos.

L'interdiction de poser des questions à outrance, de s'interroger sur des sujets épineux ou sur des évènements avant leur survenue a été décrétée et mentionner les textes à ce sujet serait trop contraignant.

1 C'est une parole dite par Ma'rûf al-Karkhî, rapportée par Abû Nu'aym dans *al-hilya*, t.8 p.361, et al-Khatîb dans *iqtidâ' al-'ilm*, p.80.

Cependant, dans les propos des Anciens et des imams, tels que Mâlik, al-Shâfi'î, Ahmad et Ishâq, on attire l'attention sur la méthode utilisée pour puiser la jurisprudence et les sources des règles en des termes concis et brefs dont le sens est compris sans rallongement ni verbosité.

Par ailleurs, quand les Anciens réfutaient les propos qui allaient à l'encontre de la Sunna, ils le faisaient de la plus douce des manières et en usant des meilleurs mots de sorte que la compréhension se fasse sans avoir recours au discours prolixe des adeptes de la théologie spéculative qui vinrent après eux. D'ailleurs, les propos prolixes des hommes après eux sont dénués de la justesse des propos des Anciens et des imams, cependant qu'ils étaient concis et brefs.

Sagesse & conduite des Anciens

Ainsi, les Anciens de la communauté se sont abstenus de tout débat et polémique à outrance non pas par ignorance ou incapacité, mais ils se sont tus par connaissance et crainte d'Allah. Les générations ultérieures n'ont pas tenu leur discours et ne se sont pas étalées dans leur approfondissement en raison d'une science qu'ils détenaient en dehors des Anciens, mais bien par amour de la parole et manque de scrupule. Al-Hasan l'a bien illustré après avoir entendu des gens polémiquer : « Ces gens se sont lassés de l'adoration, la parole leur est devenue facile, le scrupule leur a fait défaut, ils ont alors pris la parole ».[1]

Mahdî Ibn Maymûn a dit : « Lorsqu'un homme rencontrait Muhammad Ibn Sîrîn, celui-ci était perspicace et je l'entendais dire : "Je sais ce qu'il souhaite. Si je voulais polémiquer avec toi, je connais parfaitement les portes qui y mènent" ».

1 Ahmad dans *al-zuhd*, p.272 ; Abû Nu'aym dans *al-hilya*, t.2 p.156.

Dans une autre version, il a dit : « Je maîtrise davantage que toi l'art de la polémique, mais je ne polémiquerai point avec toi ».[1]

Ibrâhîm al-Nakha'î a dit : « Je n'ai jamais polémiqué ». 'Abd al-Karîm al-Jazarî a dit : « Un homme scrupuleux ne polémique jamais ».[2]

Ja'far Ibn Muhammad a dit : « Prenez garde aux controverses portant sur la religion, car elles préoccupent le cœur et engendrent l'hypocrisie ! »[3]

'Umar Ibn 'Abd al-'Azîz disait : « Si tu entends une polémique, abstiens-toi ! » Il a également dit : « Celui qui expose sa religion aux controverses, change fréquemment ».[4]

Par ailleurs, il a affirmé : « Les prédécesseurs ont été stoppés par la science, c'est avec une vision clairvoyante qu'ils se sont abstenus. Or, ils étaient les plus compétents dans la recherche ». Les propos des Anciens allant en ce sens sont très nombreux.

Ce sujet a leurré de nombreux hommes des générations ultérieures, ils estimaient en effet que multiplier la parole, les polémiques et les controverses sur des questions religieuses les rendaient plus savants que ceux qui ne se comportaient pas de la sorte. C'est de l'ignorance pure. Prenons les plus grands Compagnons et leurs savants tels qu'Abû Bakr, 'Umar, 'Alî, Mu'âdh, Ibn Mas'ûd ainsi que Zayd Ibn Thâbit, quelle était leur attitude ? Leurs propos étaient moins nombreux que ceux d'Ibn 'Abbâs alors qu'ils étaient plus savants que lui. De même,

1 Al-Âjurrî dans *al-sharî'a*, pp.61-62, en des termes proches et avec une chaîne de transmission authentique.

2 Al-Âjurrî dans *al-sharî'a*, p.58, avec une chaîne de transmission bonne.

3 Abû Nu'aym dans *al-hilya*, t.3 p.198.

4 Al-Dârimî, t.1 p.91 ; al-Âjurrî dans *al-sharî'a*, pp.56-57.

les propos des Suiveurs étaient plus nombreux que ceux des Compagnons alors que ces derniers étaient plus savants. Il en va de même pour les Successeurs des Suiveurs, leurs propos étaient plus nombreux que ceux des Suiveurs alors que ceux-ci étaient plus savants. La science ne se définit pas par l'abondance des narrations ni par la quantité des paroles, mais c'est une lumière jetée dans le cœur par laquelle le serviteur comprend la vérité et la différencie de l'erreur, et il l'exprime en des termes concis allant à l'essentiel. Le Prophète ﷺ avait reçu les paroles substantielles[1] et la concision dans ses propos.

C'est la raison pour laquelle il a été interdit de parler outre mesure et de se répandre en futilités. Le Prophète ﷺ a dit en effet : « Allah n'a envoyé un Prophète qu'en tant que transmetteur, les palabres sont l'œuvre du diable ».[2] Cela signifie que le Prophète ﷺ parlait dans le but de transmettre. Quant à l'excès des paroles et les palabres, ils sont détestables. Les sermons du Prophète ﷺ étaient brefs, il prononçait des discours dont il était possible de dénombrer les mots et il a dit : « L'éloquence relève de l'envoûtement ». Il a tenu ces propos pour blâmer cela, non pour en faire l'éloge contrairement à ce que certains ont pensé. Quiconque médite le contexte dans lequel les termes de ce hadith sont employés en sera assuré.

Chez al-Tirmidhî et d'autres, il est rapporté d'après 'Abd Allah Ibn 'Amr qui le fait remonter au Prophète ﷺ : « Allah déteste l'homme éloquent, qui manipule sa langue comme la vache manipule la sienne ».[3] De nombreux hadiths remontant

1 Al-Bukhârî n°7013 et Muslim n°1167 (éd. al-Hadîth).

2 'Abd al-Razzâq dans le *Musannaf*, t.11 p.163-164 ; c'est un hadith faible parce qu'il est *mursal*.

3 Ahmad, Abû Dâwud et al-Tirmidhî. [Authentifié par al-Albânî].

au Prophète ﷺ ou s'arrêtant à 'Umar, Sa'd, Ibn Mas'ûd, 'Âisha et d'autres Compagnons vont en ce sens.

Il importe de ne pas croire que tous ceux qui débitent des flots de paroles et des discours en matière de science sont pour autant plus savants que ceux dont ce n'est pas le cas.

Nous avons été éprouvés par des ignares qui pensent qu'en se montrant prolixes les générations ultérieures sont plus savantes que leurs prédécesseurs. Parmi eux, il en est certains qui estiment qu'un homme multipliant les explications et les propos possède un savoir supérieur à tous les Compagnons et leurs successeurs qui les ont précédés. D'autres prétendent qu'un tel homme est plus savant que les célèbres jurisconsultes suivis, allégation impliquant la précédente déduction, puisque ces jurisconsultes réputés et suivis sont plus prolixes que leurs prédécesseurs. Étant donné que leurs successeurs sont plus savants qu'eux, eu égard à leur verbosité, ils sont donc, à fortiori, plus érudits que ceux dont les paroles sont moindres. Citons al-Thawrî, al-Awzâ'î, al-Layth, Ibn al-Mubârak et leurs pairs. Ils sont également plus érudits que les Suiveurs et les Compagnons qui les ont précédés. En effet, toutes ces personnalités ont fait preuve de retenue dans la parole par rapport à ceux qui sont venus postérieurement.

Il s'agit là d'un rabaissement total et d'une mauvaise opinion à l'égard des pieux Anciens, qu'ils imputent à leur ignorance et à leur science limitée. Il n'y a de force ni de puissance qu'en Allah ! Ibn Mas'ûd disait vrai au sujet des Compagnons : « De toute la communauté, ils avaient les cœurs les plus purs, la

science la plus profonde et étaient les moins maniérés ».[1] Une tradition similaire est également rapportée d'après Ibn 'Umar.

Ceci indique que les générations ultérieures sont forcément moins savantes et plus maniérées. Ibn Mas'ûd a également dit : « Vous vivez à une époque qui regorge de savants, mais dont les orateurs sont peu nombreux. Viendra après vous un temps où les savants seront en petit nombre et les orateurs abondants ».[2] Celui dont la science est grande et les dires peu nombreux est digne d'éloges tandis que celui qui agit à l'inverse est blâmé.

Le Prophète ﷺ a attesté de la foi et de la compréhension des Yéménites. Or, ils étaient les moins enclins à élargir leurs propos et leurs connaissances à toutes les sciences. La science qu'ils portaient dans leur cœur était profitable, ils n'en citaient avec leur langue que le strict nécessaire, voilà ce que désignent la jurisprudence et la science profitable.

Les meilleures sciences en matière d'exégèse du Coran, des explications des hadiths et du développement sur le licite et l'illicite sont celles rapportées par les Compagnons, les Suiveurs et leurs Successeurs jusqu'à l'époque des imams de l'islam célèbres et pris comme modèles, que nous avons précédemment mentionnés.

Maîtriser ce qui a été relaté d'eux à ce sujet constitue la meilleure science, avec la compréhension, la méditation et l'étude de la jurisprudence qui s'y rattachent. Quant aux approfondissements ultérieurs, on n'y trouve pour la plupart

1 Ibn 'Abd al-Barr dans *al-jâmi'*, t.2 p.97 ; la tradition d'Ibn 'Umar est rapportée par Abû Nu'aym dans *al-hilya*, t.1 p.305.

2 Al-Tabarânî dans *al-kabîr* n°8566 en des termes proches, avec une chaîne de transmission bonne ; al-Bukhârî rapporte des termes similaires dans *al-adab al-mufrad* n°789 avec une chaîne de transmission forte.

aucun bien, si ce n'est pour expliquer des paroles concernant les leurs.

Quant aux propos qui vont à l'encontre de leurs paroles, la plupart sont inexactes ou ne revêtent aucun intérêt, leurs propos suffisent amplement et plus encore. On ne trouve de vérité dans les propos de leurs successeurs sans qu'elle soit exprimée dans les paroles des Anciens de manière plus succincte et en des termes plus concis. Et on ne trouve d'erreur dans le discours de leurs successeurs sans que les propos des Anciens démontrent leur fausseté pour celui qui aura compris et saisi les propos des premiers. On distingue dans leurs propos des significations merveilleuses et des sources minutieuses auxquelles n'ont pas été guidés leurs successeurs et qu'ils n'ont pas acquises.

Celui qui ne puise pas la science dans leurs paroles passera à côté de tout ce bien, en plus des nombreuses erreurs auxquelles il succombera en suivant les générations qui leur sont bien ultérieures. Celui qui souhaite rassembler leurs propos a besoin de discerner l'authentique et le faible, et ce par le biais de la dépréciation et de l'agrément (des narrateurs) et de la science des défauts (*'ilal*).[1] Celui qui ne les maîtrise pas n'est pas fiable dans ce qu'il transmet à ce sujet et confond vérité et erreur, il n'accorde pas non plus de crédit à la science qu'il possède en la matière.

Tout comme celui dont les connaissances en la matière sont limitées, il n'accorde pas de crédit à ce qui est rapporté du Prophète ﷺ ou des Anciens, en raison de son ignorance de ce qui en est authentique ou faible. Dû à son ignorance, il est probable que tout soit erroné parce qu'il ne connaît pas ce qui est en mesure de distinguer l'authentique du faible.

1 Il s'agit de deux disciplines pointues des sciences du hadith. *Ndt.*

Al-Awzâ'î a dit : « La science désigne ce que les Compagnons de Muhammad ﷺ ont enseigné. En dehors de cela, ce n'est pas la science ».[1] L'imam Ahmad abonde dans le même sens et dit au sujet des Suiveurs : « Tu as le choix », c'est-à-dire de retranscrire leurs paroles ou de les abandonner.

Al-Zuhrî retranscrivait ces dires ; quant à Sâlih Ibn Kaysân, il agit à l'inverse, puis regretta d'avoir abandonné les paroles des Suiveurs.

À notre époque, il est impératif de consigner par écrit les paroles des imams des Anciens pris comme modèles jusqu'à nos jours : al-Shâfi'î, Ahmad, Ishâq, Abû 'Ubayd... Il faut rester prudent face à tout ce qui a vu le jour après eux, car de multiples innovations qui leur sont postérieures sont apparues. Les zahirites[2] et leurs semblables, qui affirmaient suivre la Sunna et les hadiths, ont vu le jour. Or, ils s'y opposent davantage en raison de leur éloignement des imams et de leur compréhension qui est la leur par laquelle ils se distinguent d'eux, ou de leur prise de position jamais adoptée par les imams auparavant.

Traiter néanmoins des propos des adeptes de la théologie spéculative ou des philosophes est pur mal. Peu sont ceux qui se sont aventurés quelque peu dans cette voie sans qu'ils soient souillés par certaines de leurs nuisances, comme l'a affirmé Ahmad : « Quiconque verse dans la spéculation, se rend jahmite ». Ahmad ainsi que d'autres imams parmi les Anciens avaient mis en garde contre les adeptes de la théologie spéculative, quand bien même ceux-ci défendaient la Sunna. Les propos que l'on trouve de ceux qui se complaisent dans

1 Ibn 'Abd al-Barr dans *al-jâmi'*, t.2 p.29.

2 Une école de jurisprudence littéraliste qui a vu le jour en Iraq et qui s'est développée plus tard en Andalousie. *Ndt.*

la spéculation innovée, qui suivent leurs adeptes en condamnant ceux qui ne s'aventurent pas loin dans les controverses et polémiques, qui les accusent d'être des ignorants ou des rebuts, de ne pas connaître Allah ni Sa religion, tout ceci n'est que l'œuvre du diable contre lequel nous demandons protection auprès d'Allah.

Les sciences occultes

Parmi les sciences qui ont fait l'objet d'innovations, on retrouve le développement autour des sciences occultes – les connaissances mystiques, les actes du cœur et ce qui y est lié – en se reposant simplement sur l'opinion, l'expérience spirituelle (*dhawq*) [1] ou le dévoilement (*kashf*) [2]. Cela comporte un danger immense et les imams ont personnellement réprouvé cela, à l'instar de l'imam A<u>h</u>mad et d'autres.

Abû Sulaymân disait : « Une histoire insolite du peuple de ces dévots [3] m'est exposée et je ne l'accepte qu'en présence de deux témoins intègres : le Coran et la Sunna ». [4] Al-Junayd a dit : « Notre savoir que voici est régi par le Livre et la Sunna ; celui qui ne lit pas le Coran et n'écrit pas le hadith n'est pas digne d'être suivi dans notre science-ci ». [5]

Face à cette porte de la transgression, l'entrée s'est élargie et toutes sortes d'hérétiques et d'hypocrites s'y sont engouffrés, on a prétendu que les bien-aimés d'Allah (*awliyâ'*) étaient meilleurs que les Prophètes, qu'ils n'avaient pas besoin d'eux, on

1 Expérience spirituelle où, selon ses tenants, la lumière divine illuminerait le coeur d'un saint lui permettant de distinguer le vrai du faux sans connaissance théorique pré-requise. *Ndt.*

2 C'est la découverte de réalités imperceptibles derrière le voile de l'invisible. *Ndt.*

3 Ceux qui prétendaient avoir une certaine expérience spirituelle liée à ce savoir occulte. *Ndt.*

4 Abû 'Abd al-Ra<u>h</u>mân al-Sulamî dans *<u>t</u>abaqât al-<u>s</u>ûfiyya*, p.78.

5 Abû Nu'aym dans *al-<u>h</u>ilya*, t.10 p.255 ; la chaîne de transmission est authentique.

a déprécié les législations enseignées par les Prophètes et on a affirmé l'incarnation (*hûlûl*), l'unification (*ittihâd*), le panthéisme (*wahdat al-wujûd*)[1] ainsi que d'autres fondements de la mécréance, de l'immoralité et de la désobéissance, comme l'allégation de la licéité et de la permission de toutes sortes d'interdits religieux.

Ils ont introduit dans cette voie un grand nombre de choses qui sont aux antipodes de la religion. Certaines, prétendaient-ils, pouvaient engendrer la spiritualité du cœur à l'instar du chant et de la danse ; d'autres pouvaient, selon eux, aiguiser les esprits comme l'attachement et l'observation d'images interdites ; d'autres encore pouvaient, prétendaient-ils, dompter les esprits et procurer l'humilité comme la singularité de l'accoutrement ainsi que d'autres choses qui ne sont guère enseignées par la charia. De plus, certaines de ces choses éloignent du rappel d'Allah et de la prière, comme le chant et le regard illicite. Ils s'associent ainsi à ceux qui ont fait de leur religion un divertissement et un amusement.

La science profitable parmi toutes ces sciences consiste à maîtriser les textes du Livre et de la Sunna et à comprendre leurs significations, en se limitant en cela à ce qui a été transmis par les Compagnons, les Suiveurs et leurs Successeurs en matière d'exégèse du Coran et du hadith, et en se limitant à leurs propos sur les questions relevant du licite et de l'illicite, de l'ascétisme, des attendrissements, des connaissances, etc. Il faut également avant tout s'efforcer de distinguer l'authentique du faible, puis veiller en second lieu à parvenir à leurs significations et à leur compréhension. Ces démarches sont amplement suffisantes

1 Croyance déviante selon laquelle l'existence des créatures est l'expression même de l'existence divine. *Ndt.*

pour l'être doué d'intelligence et sont la préoccupation de celui qui s'affaire à obtenir la science profitable.

Celui qui y parvient, s'y consacre sincèrement pour la Face d'Allah ﷻ et cherche assistance auprès de Lui, Allah l'aidera, le guidera, lui accordera la réussite, l'orientera, lui accordera compréhension et inspiration. Dès lors, cette science lui procurera ses fruits particuliers, à savoir la crainte d'Allah comme le Très-Haut déclare : ﴿ Parmi Ses serviteurs, seuls les savants craignent Allah ﴾ (35 : 28).

Ibn Mas'ûd et d'autres ont dit : « Le seul fait de craindre Allah est une science suffisante et le seul fait d'ignorer Allah est une ignorance suffisante ».[1] Un Ancien a dit : « La science ne réside pas dans la multiplication des transmissions, mais la science réside dans la crainte révérencielle ». Un autre a déclaré : « Celui qui craint Allah est un érudit et celui qui Lui désobéit est ignorant ». Leurs propos allant en ce sens sont très nombreux.

La raison à tout cela est que la science profitable indique deux choses :

- la première est la connaissance d'Allah, ainsi que des Noms sublimes, des Attributs majestueux et des actions admirables qui Lui reviennent de droit. Ceci implique révérence, magnificence, crainte, peur, amour, espoir, confiance en Lui, de même que l'agrément de Sa prédestination et la patience face à Ses épreuves ;
- la deuxième consiste à connaître ce qu'Il aime et agrée, ce qu'Il répugne et abhorre en matière de croyances, d'actes visibles ou invisibles (du cœur) et de paroles.

1 Ibn al-Mubârak dans *al-zuhd*, p.15.

Il incombe donc à celui qui le sait de se hâter vers ce qui engendre l'amour et l'agrément d'Allah, et de s'éloigner de ce qu'Il répugne et ce qui suscite Sa colère. Si tels sont les fruits que la science procure à son détenteur, il s'agit alors d'un savoir profitable. Lorsque la science est profitable et qu'elle s'ancre dans le cœur, ce dernier s'humilie devant Allah, s'incline totalement, affiche une révérence, une magnificence, une peur, un amour et un respect pour Allah. Sitôt que le cœur s'humilie devant Allah et s'incline, l'âme se contente de la modeste part licite de cette vie, elle en est rassasiée et elle lui procure le contentement et le renoncement à la vie. Tout ce qui est éphémère comme l'argent, le prestige et les faveurs de la vie ne se pérennise pas et réduit la part des mérites de l'au-delà de son détenteur auprès d'Allah, même s'il est cher à Allah, comme l'ont affirmé Ibn 'Umar et d'autres Anciens, en le faisant remonter au Prophète ﷺ.

Plus impérieux encore est la nécessité d'une connaissance particulière entre le serviteur et son Seigneur ﷻ. Ainsi, s'il L'implore, Il lui donne et s'Il L'invoque, Il l'exauce, comme mentionné dans le hadith divin : « Mon serviteur ne cesse de se rapprocher de Moi par des œuvres surérogatoires jusqu'à ce que Je l'aime » jusqu'à : « S'il Me sollicite, Je lui donne et s'il cherche protection auprès de Moi, Je le protège ».[1] Dans une autre version : « S'il M'invoque, Je l'exauce ». Et dans la recommandation du Prophète ﷺ adressée à Ibn 'Abbâs : « Préserve Allah, Il te préservera ! Préserve Allah, tu Le trouveras devant toi ! Connais Allah dans l'aisance, Il te connaîtra dans la difficulté ! »

Il s'agit donc d'instaurer une connaissance intime dans le cœur entre le serviteur et son Seigneur pour qu'il Le trouve

1 Al-Bukhârî n°6502.

proche de Lui, qu'il recherche Sa compagnie dans l'isolement, qu'il goûte à la douceur de L'évoquer, de L'implorer, de s'entretenir intimement avec Lui et de Le servir. Seul y goûtera celui qui Lui obéit en secret comme en public, tel qu'on l'a demandé à Wuhayb Ibn al-Ward : « Le désobéissant goûte-t-il à la saveur de l'obéissance ? » Il répondit : « Non et quand bien même il y aurait songé ».[1]

Lorsque le serviteur connaît ces sensations, il connaît alors son Seigneur et une connaissance intime s'installe entre eux. S'il Lui demande, Il lui donne ; s'il L'implore, Il l'exauce. Sha'wâna dit à Fudayl : « Ce qui te lie à ton Seigneur tient au fait que quand tu L'invoques Il t'exauce ». Il perdit alors connaissance. Le serviteur ne cesse de connaître difficultés et afflictions en ce monde, dans le *barzakh*[2] et durant la Station (dans l'au-delà). Cependant, s'il existe entre lui et son Seigneur une connaissance intime, Allah le préservera de tout cela. C'est de cela dont il est question dans la recommandation faite à Ibn 'Abbâs : « Connais Allah dans l'aisance, Il te connaîtra dans la difficulté ! »

On interrogea Ma'rûf : « Quelle est la raison de ton isolement ? » On lui parla de la mort, de la tombe, de la Station, du Paradis et de l'Enfer. Il dit alors : « Un Roi qui possède tout ceci entre Ses Mains, si une connaissance intime te lie à Lui, Il te préservera de tout cela ».

La science profitable est le lien qui existe entre le serviteur et son Seigneur, le guidant jusqu'à parvenir à connaître son Seigneur, à Lui vouer un culte unique, à rechercher Sa com-

1 Abû Nu'aym dans *al-hilya*, t.8 p.144.

2 Il s'agit d'une étape intermédiaire entre la mort et la Résurrection. Elle se déroule dans la tombe. *Ndt.*

pagnie, à éprouver de la honte en raison de Sa proximité et à L'adorer comme s'il Le voyait. C'est la raison pour laquelle des Compagnons ont dit : « Le premier savoir qui sera ôté des gens est l'humilité ».

Ibn Mas'ûd a dit : « Des gens récitent le Coran sans qu'il ne dépasse leur clavicule. Cependant, lorsqu'il touche le cœur et s'y ancre, il est profitable ».

Al-Hasan a déclaré : « Il existe deux savoirs, celui de la langue, c'est l'argument d'Allah à l'égard des fils d'Âdam ; et le savoir du cœur, voilà le savoir profitable ».[1] Les Anciens disaient : « Les savants sont au nombre de trois : celui qui connaît Allah et Son ordre ; celui qui connaît Allah, mais qui ne connaît pas Son ordre ; celui qui connaît l'ordre d'Allah, mais qui ne connaît pas Allah ».[2]

Le plus parfait parmi eux est le premier, à savoir celui qui craint Allah et qui connaît Ses décrets. Tout ce qui importe pour le serviteur, c'est de se servir de la science comme preuve de son Seigneur pour qu'il Le connaisse ; si son Seigneur le connaît, Il le trouvera proche de Lui et, dès lors, Il le rapprochera de Lui et exaucera ses invocations comme mentionné dans un récit israélite ; « Ô fils d'Âdam ! Sollicite-Moi, tu Me trouveras ! Si tu Me trouves, tu auras tout trouvé ; si tu perds Ma trace, tu auras perdu la trace de toute chose ! Je suis plus à aimer pour toi que toute chose ».

Dhûl-Nûn[3] répétait ces vers le soir : « Réclamez pour vous-mêmes comme ce que j'ai trouvé ! Je me suis trouvé une

1 Al-Dârimî, t.1 p.102.

2 Al-Dârimî, t.1 p.102 ; Abû Nu'aym dans *al-hilya*, t.7 p.280 ; la chaîne de transmission est authentique.

3 De son vrai nom Thawbân Ibn Ibrâhîm, célèbre jurisconsulte et traditionniste égyptien, mort en l'an 245 H. *Ndt*.

Demeure, il ne figure aucune peine dans Son amour. Si je m'éloigne, Il m'attire vers Lui, et si je me rapproche de Lui, il s'approche ».

Les bases du savoir

L'imam Ahmad ﷺ disait au sujet de Ma'rûf : « Il possède la base de la science, la crainte d'Allah ». La base de la science est la connaissance d'Allah qui impose de Le craindre, de L'aimer, de se rapprocher de Lui et de Le désirer ardemment. Il s'ensuit la connaissance des décrets d'Allah, ce qu'Il aime et agrée de la part du serviteur en tant que paroles, actes, états ou croyances.

Quiconque acquiert ces deux sciences, verra sa science être profitable, il aura acquis ainsi la science profitable, un cœur humble, une âme satisfaite et une invocation exaucée. Celui à qui cette science échappe, succombera aux quatre maux contre lesquels le Prophète ﷺ demanda protection, sa science deviendra un tourment et une preuve contre lui. Il n'a point tiré profit de sa science, car son cœur n'a pas fait preuve d'humilité envers son Seigneur et son âme ne s'est pas rassasiée de la vie. Au contraire, son désir et son aspiration à celle-ci se sont accentués. Ses invocations ne sont pas exaucées, car il n'a pas observé les commandements de son Seigneur et ne s'est pas écarté de ce qui Le courrouce et ce qu'Il abhorre. Ceci est possible lorsqu'il s'agit d'une science dont on peut tirer profit, à savoir celle puisée du Livre et de la Sunna. Si la source est ailleurs, la science n'est pas profitable en soi et il n'est pas possible d'en tirer bénéfice, ses méfaits sont au contraire supérieurs à ses bienfaits.

Les marques de la science utile et ses contraires

Le signe qui démontre que cette science n'est pas profitable est la vanité, l'orgueil et la prétention dont se pare son auteur et la recherche de la supériorité et de la gloire en ce monde, ainsi que la concurrence ici-bas. Il cherche à se vanter auprès des savants, à controverser avec les faibles d'esprit et à attirer

l'attention sur lui. On rapporte du Prophète ﷺ : « Quiconque recherche le savoir à ces fins, ce sera l'Enfer, l'Enfer ! »[1] Sans doute, certains adeptes de ces disciplines prétendent connaître Allah, chercher à Le connaître et s'éloigner des faits précités. En réalité, ils ne cherchent qu'à être appréciés des gens parmi les rois et autres, à jouir d'une haute opinion, à augmenter le nombre de leurs adeptes et à étaler leur fierté devant les gens. Le signe de ce comportement est qu'ils prétendent jouir d'une alliance [avec Allah] comme le faisaient les Gens du Livre et comme ce fut le cas des qarmates, des batinites et bien d'autres, contrairement à l'attitude des Anciens qui n'avaient pas une haute opinion d'eux-mêmes et ne se montraient pas méprisants intérieurement ou extérieurement.

'Umar a dit : « Celui qui affirme être savant est ignorant, celui qui affirme être croyant est mécréant et celui qui affirme être au Paradis est en Enfer ».[2]

Les marques d'un tel comportement se traduisent par le refus de la vérité et de s'y soumettre ; l'arrogance face à ceux qui déclarent la vérité, surtout s'ils occupent un rang inférieur au leur aux yeux des gens ; l'obstination dans l'erreur par peur de heurter le cœur des gens (qui sont acquis à leur cause) en affichant un revirement en admettant la vérité. Parfois, ils se critiqueront publiquement et se déprécieront pour que les gens pensent d'eux qu'ils font montre de modestie et soient ainsi couverts d'éloges. Comme l'ont signalé les Suiveurs et les savants après eux, il s'agit d'une forme sophistiquée d'ostentation.

1 Ibn Mâjah, Ibn Hibbân et d'autres. [Al-Albânî le juge authentique].

2 Ce propos attribué à 'Umar Ibn al-Khattâb n'est pas fondé comme l'a démontré l'imam Ibn Kathîr dans son exégèse du verset 49 de la sourate *al-Nisâ'*. Cependant, ce propos comporte une part de vérité dans la mesure où il condamne toute attitude prétentieuse et rappelle qu'Allah Seul décide du sort de chacun. *Ndt.*

Certains d'entre eux acceptent ouvertement les compliments et les réclament, ce qui va à l'encontre de la véracité et de la sincérité. En effet, la personne sincère craint de tomber dans l'hypocrisie et de connaître une mauvaise fin, elle n'a donc que faire de l'éloge ou de sa considération. À ce titre, les signes de la science profitable chez ses détenteurs se manifestent par le fait qu'ils n'estiment pas avoir une situation ou un rang supérieurs, et détestent au plus profond de leur cœur la flatterie et l'éloge, ils ne s'enorgueillissent face à personne.

Al-Hasan a dit : « Le jurisconsulte est celui qui se comporte en ascète en ce monde, qui aspire à l'au-delà, qui est clairvoyant dans sa religion et assidu dans l'adoration de son Seigneur ».[1] On retrouve dans une autre narration d'après lui : « ...celui qui n'envie pas celui qui lui est supérieur, ne se moque pas de celui qui lui est inférieur et ne perçoit aucun salaire pour un savoir qu'Allah lui a enseigné ». On rapporte également des propos similaires d'Ibn 'Umar. Chaque fois que les détenteurs de la science profitable accroissent leur science, ils gagnent davantage en modestie, crainte, soumission et humilité devant Allah.

Un Ancien a déclaré : « Il convient au savant de poser de la terre sur sa tête par modestie envers son Seigneur ».[2] En effet, chaque fois que sa science et sa connaissance de son Seigneur augmentent, il voit sa crainte, son amour, son humilité et sa soumission à Son égard s'amplifier.

Un des signes de la science profitable est que celle-ci motivera son détenteur à fuir le monde dont les prestiges se

1 Ahmad dans *al-zuhd*, p.267 ; la chaîne de transmission est fiable.
2 Al-Âjurrî dans *al-akhlâq*, p.71 ; al-Khatîb dans *al-faqîh wal-mutafaqqih*, t.2 p.113 ; la chaîne de transmission est authentique.

retrouvent en le pouvoir, la célébrité et l'éloge. Tourner le dos à ces prestiges et s'efforcer de les éluder sont des marques de la science profitable. Si le détenteur de la science profitable en est affecté involontairement ou intentionnellement, il devient alors tenaillé par la peur de se voir châtier, car il craint qu'il ne s'agisse d'un complot ou d'un stratagème, comme ce fut le cas pour l'imam Ahmad qui eut cette crainte après la popularité de son nom et sa notoriété retentissante.

Un autre signe de la science profitable est que son détenteur ne revendique pas le savoir et n'en tire aucune vanité face à autrui, il ne qualifie pas son prochain d'ignorant, à l'exception de celui qui s'oppose à la Sunna et à ses partisans. Il s'exprime alors à son encontre sous le coup de la colère pour Allah, et non pour lui-même ou parce qu'il désire s'élever au-dessus d'autrui.

Quant au détenteur de la science inutile, il n'a d'autre préoccupation que de se targuer de sa science, d'afficher les mérites de son savoir devant les autres, les accusant d'ignorants, les rabaissant pour s'élever par rapport aux autres; il s'agit là des pires et des plus viles natures. Il se peut également qu'il impute aux savants qui le précèdent l'ignorance, la négligence et la distraction. Cela le pousse alors à aimer sa personne et s'afficher, à répandre une haute opinion de lui tandis qu'il diffuse une opinion négative de ses prédécesseurs.

En revanche, les détenteurs de la science profitable agissent de manière diamétralement opposée. Ils sont dotés d'une mauvaise opinion de leur personne et d'une opinion favorable des savants qui les ont précédés. Leur être et leur cœur attestent les mérites des prédécesseurs et reconnaissent leur incapacité à atteindre, à parvenir à leur rang ou à s'en approcher. Quelle merveilleuse parole que celle d'Abû Hanîfa lorsqu'on le questionna

sur ʿAlqama et al-Aswad : « Lequel des deux est le meilleur ? » Il répondit : « Par Allah ! Nous ne sommes pas dignes de les mentionner, comment pourrions-nous donc marquer une préférence pour l'un d'eux ? »

Ibn al-Mubârak récitait les vers suivants lorsque les mœurs des Anciens étaient évoquées : « N'entreprenez pas de nous évoquer comme vous les évoquez ! Le corps sain lorsqu'il marche ne le fait pas à la manière d'un estropié ».

Celui dont le savoir n'est pas bénéfique et qui s'estime meilleur que ses prédécesseurs dans ses dires et sa verbosité, pense être supérieur dans son savoir ou dans le rang qu'il occupe auprès d'Allah en raison d'un mérite qu'il détient particulièrement. Il dénigre alors ceux qui l'ont précédé et les traite avec dédain pour leur manque de science. Ce misérable ne sait pas que la modération des propos des prédécesseurs reflétait leur scrupule et leur crainte d'Allah, s'ils avaient voulu faire de longs discours, ils en auraient été parfaitement capables. Ibn ʿAbbâs a dit à ce sujet à des gens qu'il entendit controverser sur la religion : « Ne savez-vous donc pas qu'Allah a des serviteurs dont la crainte à Son égard les a fait taire, non pas par inaptitude ou mutisme. Ils sont les véritables savants, les éloquents, les habiles et les nobles, ceux qui ont la connaissance des bienfaits d'Allah. Aussitôt qu'ils se souviennent de la magnificence d'Allah, leurs esprits s'envolent, leur cœur se fend et leur langue est comme coupée. Lorsqu'ils se rétablissent de cet état, ils accourent vers Allah avec des œuvres pures, se considérant parmi les négligents alors qu'ils sont en réalité les plus avisés et les plus vigoureux. Ils se considèrent également comme des injustes et des pécheurs alors qu'ils sont les plus bienfaisants et les plus innocents. De même qu'ils n'estiment pas que l'abondance [d'actes] pour

Lui a des limites, ils n'agréent pas le peu pour Lui et ne Lui rappellent pas leurs œuvres. Quel que soit l'endroit où tu les rencontres, tu les trouveras préoccupés, inquiets, craintifs et apeurés ». Rapporté par Abû Nu'aym et d'autres. [1]

L'imam Ahmad et al-Tirmidhî rapportent dans un hadith d'Abû Umâma d'après le Prophète ﷺ : « La pudeur et la retenue dans la parole sont deux branches de la foi, l'obscénité et l'éloquence [2] sont deux branches de l'hypocrisie ». [3] Al-Tirmidhî le juge fiable, al-Hâkim le rapporte également et l'authentifie.

Ibn Hibbân rapporte dans son *Sahîh* [4] d'après Abû Hurayra, d'après le Prophète ﷺ : « L'éloquence vient d'Allah et la faiblesse dans la parole du diable ; l'éloquence ne consiste pas à parler avec abondance, mais à trancher la vérité ; la faiblesse ne consiste pas à réduire ses propos, mais à réfuter la vérité ».

Dans les *marâsîl* de Muhammad Ibn Ka'b al-Qurazî, le Prophète ﷺ a dit : « Trois choses déprécient le croyant ici-bas et lui font atteindre bien mieux dans l'au-delà : les liens de parenté, la pudeur et la retenue dans le langage ».

'Awn Ibn 'Abd Allah a dit : « Trois choses font partie de la foi : la pudeur, la chasteté et la retenue ; la retenue de la langue, non du cœur et non dans les œuvres. Elles comptent parmi ce qui accroît la part dans l'au-delà et diminue celle d'ici-bas, mais ce qui accroît la part dans l'au-delà surpasse ce qui diminue celle d'ici-bas ». Ceci est rapporté de manière *marfû'* selon une voie faible.

1 Ibn al-Mubârak dans *al-zuhd* n°1495 et al-Âjurrî dans *al-sharî'a* pp.59-60.

2 Al-Tirmidhî explique dans son *Sunan* : « Il s'agit des longs discours à l'instar de ces orateurs qui donnent leurs sermons et se répandent en louanges éloquentes sur le compte d'autrui d'une manière qui n'agrée point Allah ». *Ndt.*

3 [Jugé authentique par al-Albânî].

4 N°2010 selon une chaîne de transmission très faible.

La voie empruntée par les Anciens

Un Ancien a dit : « Si un homme assis devant une assemblée est considéré comme taciturne alors qu'il ne retient nullement sa parole, il s'agit alors d'un jurisconsulte musulman ». Celui qui connaît la valeur des Anciens sait parfaitement que leur silence, leur abstention de parler à tout va, de polémiquer et de controverser à outrance, de donner plus d'explications que nécessaire, n'était pas un manque de paroles, de l'ignorance ou une négligence, mais bien du scrupule, de la crainte d'Allah et un souci de s'attarder sur ce qui profite au détriment de ce qui est inutile. Leurs propos sur les fondements de la religion et de ses branches, l'exégèse du Coran et du hadith, l'ascétisme, les attendrissements, les sagesses ou les exhortations, et les autres sujets qu'ils ont traités, suivaient la même ligne de conduite.

Celui qui emprunte leur voie sera guidé ; celui qui suit une autre voie que la leur, multiplie les questions, les recherches, les controverses, les on-dit, reconnaît leurs mérites et ses propres manquements, aura alors une situation proche de la leur. Iyâs Ibn Mu'âwiya a dit : « Celui qui ne connaît pas ses propres défauts ne peut être que fou ». On lui demanda alors : « Quel est donc ton défaut ? » Il répliqua : « La prolixité ».[1] Si cette personne s'octroie des mérites et impute à ses prédécesseurs le manquement et l'ignorance, elle se sera égarée de manière évidente et essuiera une perte faramineuse.

En somme, en ces temps corrompus, soit l'homme accepte d'être un savant auprès d'Allah, soit il n'accepte de l'être qu'aux yeux de ses contemporains. Si le premier cas lui convient, qu'il se contente de la science d'Allah à son sujet ; quiconque est lié à Allah par une connaissance profonde se satisfera de la connais-

1 Abû Nu'aym le rapporte dans *al-ḫilya*, t.3 p.124 ; la chaîne de transmission ne présente pas de mal.

sance qu'Allah a de lui. Celui qui, en revanche, ne se plaît qu'à être savant aux yeux des gens est concerné par les propos suivants du Prophète ﷺ : « Celui qui recherche le savoir pour s'en vanter auprès des savants, ou pour en débattre avec les faibles d'esprit, ou encore pour s'attirer par son biais le regard des gens, qu'il prépare sa place en Enfer ! » [1]

Wuhayb Ibn al-Ward a dit « Il se peut qu'un savant soit considéré comme tel aux yeux des gens alors qu'en réalité il fait partie du nombre des ignorants auprès d'Allah ». [2]

Dans le *Sahîh Muslim* (n°4923) d'après Abû Hurayra, d'après le Prophète ﷺ : « Les premiers à être brûlés par l'Enfer sont trois : l'un d'eux est celui qui a récité le Coran et a étudié la science pour que l'on dise qu'il est un récitateur et un savant. On lui dira : "Cela a été dit à ton sujet". Ensuite, on ordonnera de le faire traîner par le visage jusqu'à ce qu'il soit jeté en Enfer ».

Si l'âme du savant n'est rassasiée que s'il atteint le rang de juge, étant donné que les contemporains n'admirent et ne regardent que les juges, alors il aura échangé le meilleur contre l'inférieur et passera du statut de savant au statut de persécuteur. C'est pourquoi un Ancien à qui on proposa d'être juge et qui refusa, a dit : « J'ai acquis le savoir pour que je sois rassemblé grâce à lui avec les Prophètes, non les souverains. En effet, les savants sont rassemblés avec les Prophètes et les juges avec les souverains ».

Patience e enduranc

Il est crucial pour le croyant de manifester une dose de patience pour qu'il atteigne une tranquillité durable ; s'il s'afflige et perd

1 La première partie du hadith est rapportée par al-Tirmidhî et d'autres, [al-Albânî la juge fiable], la deuxième partie est rapportée par al-Tirmidhî, Ibn Mâjah et d'autres, [al-Albânî la juge faible].
2 Abû Nu'aym dans *al-hilya*, t.8 p.157.

patience, il sera comme l'a affirmé Ibn al-Mubârak : « Celui qui patiente n'aura pas beaucoup à patienter et celui qui s'impatiente ne jouira pas longtemps de la situation ». L'imam al-Shâfi'î ﷺ récitait les vers suivants : « Ô âme ! Quelques jours seulement il te faudra patienter. C'est comme si à des chimères s'apparentait cette durée. Ô âme ! Traverse cette vie ici-bas avec empressement et retire-toi de cette vie ici-bas, car la vraie vie est loin devant ».

Nous demandons à Allah le Très-Haut une science profitable et cherchons protection auprès de Lui contre une science qui ne l'est pas, contre un cœur qui n'est pas humble, contre une âme insatiable et contre une invocation qui n'est pas entendue !

Ô Allah ! Nous cherchons protection contre ces quatre maux. Louange à Allah, Seigneur des mondes, et que la prière et le salut d'Allah soient sur notre maître Muhammad, ainsi que sur sa famille et tous ses Compagnons !

Les gens du Livre et leur cœur insensible

Méditons les blâmes qu'a adressés Allah aux gens du Livre pour la dureté de leur cœur après que leur a été amené le Livre et qu'ils ont assisté aux miracles tels que la résurrection d'une victime en le frappant d'une partie de la vache. On nous a ensuite mis en garde de ne point leur ressembler dans leur attitude, il nous a été dit : ❮ Le moment n'est-il pas venu pour ceux qui ont cru que leurs cœurs s'humilient à l'évocation d'Allah et devant ce qui est descendu de la vérité, et de ne point être pareils à ceux qui ont reçu le Livre avant eux ? Ceux-ci trouvèrent le temps assez long et leurs cœurs s'endurcirent, et beaucoup d'entre eux sont pervers ❯ (57 : 16).

Dans un autre passage, le Très-Haut nous expose la raison de la rudesse de leur cœur et déclare : ❮ Et puis, à cause de leur violation de l'engagement, Nous les avons maudits et endurci

leurs cœurs ❫ (5 : 13). Il nous informe que la dureté de leur cœur fut pour eux une punition parce qu'ils ont rompu l'accord avec Allah, à savoir qu'ils ont transgressé Ses commandements et bravé Ses interdits après que des engagements et des pactes ont été pris avec Allah afin de ne pas agir de la sorte.

Le Très-Haut déclare ensuite : ❪Ils détournent les paroles de leur sens et oublient une partie de ce qui leur a été rappelé ❫ (5 : 13). Allah indique que la dureté de leur cœur a entraîné chez eux deux traits pernicieux :

- le premier consiste à déformer des propos de leur contexte ;
- le deuxième consiste à oublier une partie de ce qui leur a été rappelé. Cela veut dire qu'ils ont délaissé et négligé une part des sagesses et des exhortations bienveillantes qui leur ont été rappelées. Ils ont oublié tout cela, abandonné sa mise en pratique et l'ont négligé.

Les deux maux suivants se retrouvent chez nos savants qui ont été pervertis en imitant les gens du Livre :

- le premier trait est la déformation des propos. Celui qui acquiert la connaissance non pas pour la mettre en pratique, voit son cœur s'endurcir, il ne s'intéresse pas à la pratique, mais plutôt à déformer les propos et à détourner les mots du Livre et de la Sunna de leur contexte. Ils ont recours à diverses ruses habiles, telles que des métaphores linguistiques très éloignées et d'autres. Ils attaquent les mots des traditions parce qu'il leur est impossible de le faire avec ceux du Livre. Ils blâment ceux qui s'en tiennent aux textes et qui les interprètent tel qu'on les comprend. Ils les traitent d'ignares ou d'insensés. C'est ce qu'on retrouve chez les spéculateurs

dans les fondements des croyances, les jurisconsultes de l'opinion, ainsi que chez les soufis, les philosophes et les adeptes de la théologie spéculative ;

– le deuxième trait est l'oubli d'une partie de la science profitable qui leur a été rappelée, alors leurs cœurs sont insensibles à l'exhortation. Au contraire, ils jettent la pierre à ceux qui apprennent ce qui les fait pleurer, attendrit leurs cœurs et les traitent de conteurs.

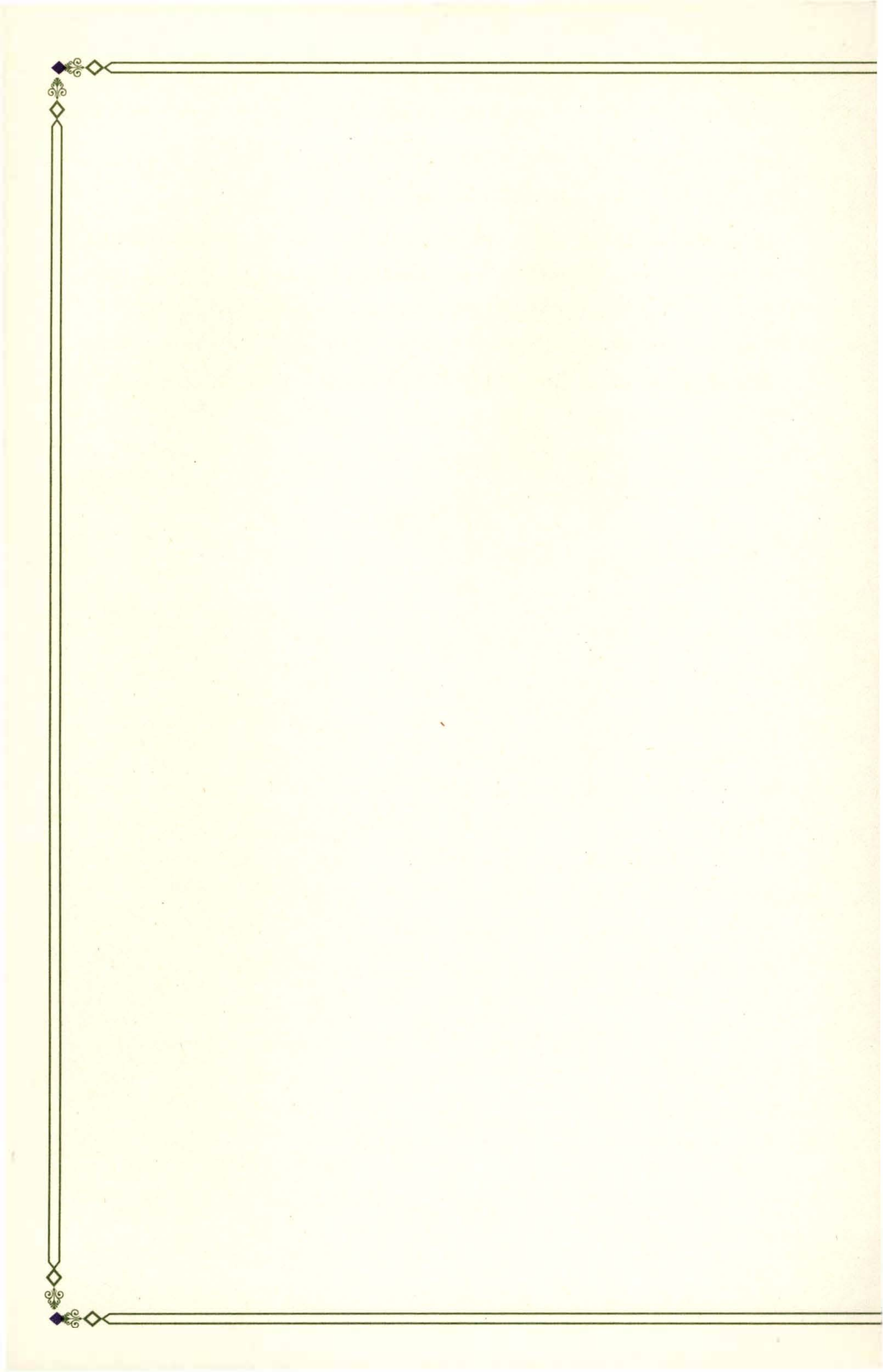
Les partisans de l'opinion rapportent dans leurs ouvrages d'après leurs maîtres que les fruits des savoirs indiquent leur noblesse. Celui qui se préoccupe de l'exégèse aura pour objectif de conter des histoires aux gens et de leur faire le rappel. Par contre, celui qui se soucie de leur opinion et de leur savoir, rendra des avis juridiques, des jugements, des sentences et enseignera. Ces personnes partagent le sort de ceux qui ❬ connaissent un aspect de la vie présente, tandis qu'ils sont inattentifs à l'au-delà ❭ (30 :7).

Leur amour intense pour cette vie et son prestige sont responsables de leur état. S'ils renonçaient à cette vie et aspiraient à l'au-delà, qu'ils se prodiguaient des conseils pour eux-mêmes et pour les serviteurs d'Allah, alors ils s'évertueraient à suivre ce qu'Allah a révélé à Son Messager et sommeraient les gens d'agir de la sorte. Dès lors, la plupart des gens ne s'écarteraient guère de la piété et les textes du Livre et de la Sunna leur suffiraient, ceux d'entre eux qui s'en éloigneraient seraient rares. Allah permettrait à ceux qui comprennent les significations des Textes d'orienter les gens qui s'en écartent vers le retour à eux. Il n'y aurait nul besoin de recourir aux questions subsidiaires invalides et aux stratagèmes illicites qu'ils ont introduits et qui ont été à l'origine de l'ouverture des portes de l'usure et d'autres

interdits. Des interdits d'Allah ont été rendus licites par les ruses les plus basses comme l'ont fait les gens du Livre.

Allah a guidé ceux qui ont cru à la vérité sur laquelle ils divergent avec Sa permission et Allah guide qui Il veut vers un droit chemin. Qu'Allah prie sur notre maître Muhammad, ainsi que sur sa famille et ses Compagnons et les salue abondamment jusqu'au Jour de la Rétribution ! Allah nous suffit et quel bon Garant.





« Parmi Ses serviteurs, seuls les savants craignent Allah », c'est par ce passage du Coran que débute ce traité, une mine de sagesses pour le serviteur doué de raison. Ibn Rajab base tout son traité sur la notion de crainte, maître mot de l'ouvrage. La crainte est la pierre angulaire de la foi, l'essence de sa pratique, le socle sur lequel repose le serviteur, elle est pourvoyeuse de bonnes actions. La crainte est le château fort du croyant derrière lequel il se retranche, elle constitue l'armure qu'il revêt pour résister aux péchés et à la désobéissance.

Si la crainte est tributaire de la science, la science est également le corollaire de la crainte. En effet, le détenteur du savoir est l'artisan de la crainte qu'il nourrit envers Dieu, car ce qu'il sait ne peut que lui imposer la crainte. Par ailleurs, la crainte ressentie octroie à son détenteur le statut de savant, car celui qui craint Allah est le véritable savant. Dès lors, la crainte n'est pas l'apanage du savant au sens strict du terme. De la crainte découle une myriade de bienfaits dont jouit le savant. Il a l'intime conviction que les plaisirs d'ici-bas sont éphémères et que les réjouissances résident dans le cœur. Il se délecte à pratiquer sa foi et s'attelle à réaliser des œuvres qui lui seront profitables ici-bas et dans l'au-delà. Le savant n'est pas dupe et ne se laisse pas leurrer par le plaisir fugace. Celui qui n'en est pas doté, en revanche, succombe aisément au péché, il mène une vie calamiteuse et connaîtra l'Enfer dans l'au-delà.

Ibn Rajab traite ici de la crainte sous différents angles et nous démontre que la crainte est la quintessence de la vie du vrai croyant.





De l'exposé sur la parole du Très-Haut : ﴾ Parmi Ses serviteurs, seuls les savants craignent Allah. ﴿

Ce verset établit à l'unanimité l'affirmation de la crainte qu'éprouvent les savants et vise à réfuter la crainte des non-savants, selon celui des deux avis qui est le plus juste. Il récuse également le savoir de ceux qui ne sont pas dotés de la crainte d'Allah.

Voici un point instructif ; il consiste en la parole du Très-Haut : ﴾ Parmi Ses serviteurs, seuls les savants craignent Allah ﴿. On sait que cette parole implique l'affirmation de la crainte chez les savants. Cependant, cette affirmation s'applique-t-elle à l'ensemble des savants ? Comparons ceci aux affirmations suivantes : « Les musulmans accomplissent le pèlerinage » ou « Seul le musulman accomplit le pèlerinage ». Ainsi, l'affirmation liée au pèlerinage concerne-t-elle la catégorie des musulmans et non chaque musulman de manière individuelle ? Aussi, cela implique-t-il que la crainte est présente chez chacun des savants ? C'est cette deuxième réflexion qui est correcte…

Ce dont il est question ici c'est que si le savoir constitue un élément impliquant la crainte, alors il s'agit d'une affirmation absolue de la crainte chez l'ensemble des savants, et celle-ci ne s'en soustrait qu'en présence notamment d'un élément qui y fait obstacle.

L'ignorance et son rapport à la crainte

L'explication de la signification du verset mis en avant démontre que celui qui craint Allah, Lui obéit, exécute Ses injonctions et délaisse Ses interdits, est véritablement savant, car seul un savant Le craint véritablement.

Ce verset vise également à réfuter la crainte des non-savants ainsi qu'à dénier le savoir de ceux qui ne nourrissent aucune crainte envers Dieu. Celui qui ne craint pas Allah n'est pas savant, c'est ainsi que l'ont expliqué les Anciens.

D'après Ibn 'Abbâs : « Dieu veut dire : de Mes créatures, celle qui me craint est celle qui connaît Mon Omnipotence, Ma Puissance, Ma Grandeur et Mon Autorité ». Mujâhid et al-Sha'bî ont déclaré : « Le savant est celui qui craint Allah ». Quant à Ibn Mas'ûd, il a affirmé : « Le seul fait de craindre Allah est une science suffisante et le seul fait de se leurrer au sujet d'Allah est une ignorance suffisante ».[1]

Ibn Abî al-Dunyâ a évoqué d'après 'Aṯâ' al-Khurâsânî à propos de ce verset : « Les savants qui connaissent Allah sont ceux qui Le craignent ».

Al-Rabî' Ibn Anas a dit à propos de ce verset : « Celui qui ne craint pas Allah, n'est pas savant ». Ne vois-tu donc pas que Dâwud a dit : « C'est parce que Tu as assimilé le savoir à la crainte de Toi, et la sagesse à la foi en Toi. Quel est donc le savoir de celui qui ne Te craint pas, et la sagesse de celui qui ne croit pas en Toi !? » Au sujet de : ﴾ Il donne la sagesse à qui Il veut ﴿ [2], al-Rabî' rapporte d'après Abû al-'Âliya : « La sagesse ici désigne la crainte, car la crainte d'Allah est l'origine de toute sagesse ».

1 Ibn al-Mubârak dans *al-zuhd* n°46 ; Ibn Abî Shayba dans *al-muṣannaf*, t.14 p.343.
2 2 : 269.

Al-Dârimî (n°333) rapporte par la voie de ʻIkrima, d'après Ibn ʻAbbâs, au sujet de : ❬ Parmi Ses serviteurs, seuls les savants craignent Allah❭ : « Celui qui ressent de la crainte envers Allah est savant ».

Yahyâ Ibn Jaʻda rapporte d'après ʻAlî : « Ô détenteurs du savoir ! Mettez-le en pratique ! Certes, le savant est celui qui met en œuvre ce qu'il a appris et dont le savoir est en harmonie avec la pratique. Il y aura des gens qui seront titulaires du savoir sans qu'il ne dépasse leurs clavicules. En effet, leur savoir sera aux antipodes de leurs agissements, leur for intérieur ira à l'encontre de ce qu'ils manifestent. Ils s'assoiront en assemblée et se vanteront devant les autres au point que l'un se mettra en colère contre son compagnon lorsque celui-ci décidera de rejoindre une autre assemblée en le laissant. Ces derniers ne verront pas leurs actions monter vers Allah ﷻ lors de ces séances ».[1]

D'après Masrûq : « La crainte d'Allah ﷻ est un savoir suffisant pour l'homme et l'admiration de ses actes une ignorance suffisante ».

Ibn ʻUmar ﷺ déclare : « L'homme devient véritablement savant lorsqu'il n'envie pas celui qui lui est supérieur, ne méprise pas celui qui lui est inférieur et ne réclame aucune contrepartie pour son savoir ».[2] Abû Hâzim rapporte des propos similaires.

Al-Hasan a affirmé dans la même lignée : « Le jurisconsulte est celui qui se comporte en ascète en ce monde, qui aspire à l'au-delà, qui est clairvoyant dans sa religion et assidu dans l'adoration de son Seigneur ».

1 Al-Dârimî n°382.
2 Abû Nuʻaym dans *al-hilya*, t.1 p.306.

'Ubayd Allah Ibn 'Umar rapporte que 'Umar Ibn al-Khattâb a interrogé 'Abd Allah Ibn Salâm : « Qui sont les détenteurs du savoir ? » Il répliqua : « Ceux qui agissent conformément à leur savoir ».[1]

Un homme dit à al-Sha'bî : « Réponds-moi, ô savant ! » Il répondit : « En fait, le savant est celui qui craint Allah ». Al-Rabî' Ibn Anas rapporte d'après certains de ses compagnons : « Le signe du savoir est la crainte ressentie envers Allah ﷻ ».

Sa'd Ibn Ibrâhîm fut questionné : « Qui est le plus savant des gens de Médine ? » Il répliqua : « Le plus pieux d'entre eux envers son Seigneur ».

On posa la question suivante à l'imam Ahmad au sujet de Ma'rûf : « Possédait-il une science ? » Il répondit : « Il possédait la base de la science : la crainte d'Allah ﷻ ».

La parole du Très-Haut en témoigne : ﴾Est-ce que celui qui, aux heures de la nuit, reste en dévotion, prosterné et debout, prenant garde à l'au-delà et espérant la miséricorde de son Seigneur… Dis : « Sont-ils égaux, ceux qui savent et ceux qui ne savent pas ? » Seuls les doués d'intelligence se rappellent﴿. (39 : 9).

Ainsi, que les paroles suivantes : ﴾Allah accueille seulement le repentir de ceux qui font le mal par ignorance et qui aussitôt se repentent﴿. (4 : 17). ﴾Et quiconque d'entre vous a fait un mal par ignorance, et ensuite s'est repenti et s'est réformé… Il est, alors, Pardonneur et Miséricordieux﴿. (6 : 54). ﴾Puis, ton Seigneur envers ceux qui ont commis le mal par ignorance, et se sont par la suite repentis et ont amélioré leur conduite, ton

1 Al-Dârimî n°575.

Seigneur, après cela, est certes Pardonneur et Miséricordieux ﴿. (16 : 119).

Abû al-'Âliya a dit : « J'ai interrogé les compagnons de Muhammad sur ce verset : ﴾ Allah accueille seulement le repentir de ceux qui font le mal par ignorance et qui aussitôt se repentent ﴿. Ils ont déclaré : quiconque désobéit à Allah est un ignorant et quiconque se repent avant la mort est de ceux qui se repentent aussitôt ».

Qatâda déclare : « Les Compagnons du Messager d'Allah ﷺ sont unanimes sur le fait que quiconque désobéit à son Seigneur fait montre d'ignorance, que ce soit prémédité ou non ; quiconque désobéit à Allah est un ignorant ».

Mujâhid a dit : « Celui qui commet un péché, qu'il soit jeune ou âgé, le fait par ignorance ». En outre, il affirme : « Celui qui désobéit à son Seigneur est ignorant, jusqu'à ce qu'il se détache de sa désobéissance ». Il ajoute : « Celui qui commet un mal par erreur ou un péché délibérément est ignorant jusqu'à ce qu'il cesse ». 'Atâ' et lui-même ont dit également : « L'ignorance est l'acte intentionnel ». Rapporté par Ibn Abî Hâtim et d'autres. On rapporte d'après Qatâda, 'Amr Ibn Murra et al-Thawrî des propos similaires.

On rapporte d'après Mujâhid et al-Dahhâk : « L'ignorance ne consiste pas à ignorer le licite et l'illicite, mais bien à s'y aventurer ».

'Ikrima a dit : « Tout ici-bas relève de l'ignorance ».

On interrogea al-Hasan al-Basrî sur l'ignorance et il répondit : « Il s'agit de gens qui n'ont pas su leurs droits et leurs devoirs ». On lui demanda alors : « Qu'en est-il s'ils savent ? » Il répliqua : « Qu'ils en sortent donc (par la pratique), car c'est de l'ignorance ! »

Plusieurs aspects démontrent que le savoir impose la crainte et que son absence entraîne la perte de la crainte.

Perte du savoir engendre perte de la crainte

Premièrement : la connaissance d'Allah le Très-Haut ainsi que les Noms et Attributs dont Il est doté tels que la magnificence, la majesté, la domination, la puissance, entre autres, sous-tendent de Le craindre. Lorsque cette connaissance fait défaut, la crainte également. Et c'est en ce sens qu'Ibn 'Abbâs a interprété le verset : « Dieu veut dire : de Mes créatures, celui qui Me craint est celui qui connaît Ma domination, Ma puissance, Ma magnificence et Mon autorité ».

Les propos du Prophète ﷺ en témoignent : « Je suis d'entre vous celui qui connaît le mieux Allah et qui Le craint le plus »[1] ; « Si vous saviez ce que je sais, vous ririez peu et pleureriez beaucoup ».[2]

On retrouve dans le *Musnad,* dans le livre d'al-Tirmidhî et celui d'Ibn Mâjah, d'après le hadith d'Abû Dharr, d'après le Prophète ﷺ : « Je vois ce que vous ne voyez pas et j'entends ce que vous n'entendez pas. Certes, le ciel grince et il a raison de grincer. Il ne s'y trouve pas la place de quatre doigts sans qu'un Ange y pose le front, prosterné devant Allah ﷻ. Par Allah ! Si vous saviez ce que je sais, vous ririez peu et pleureriez beaucoup, vous ne trouveriez aucun plaisir avec les femmes au lit et vous seriez à l'extérieur dans les chemins pour implorer Allah ﷻ ».

Al-Tirmidhî déclare : « Fiable *gharîb* » ; « Il est rapporté d'après Abû Dharr de manière *mawqûf* ».

Abû Nu'aym ainsi que d'autres ont mentionné avec une chaîne de transmission d'après Ibn 'Abbâs qu'il a dit aux

1 Al-Bukhârî et Muslim.
2 Idem.

personnes qui controversaient et polémiquaient : « Ne savez-vous donc pas qu'Allah a des serviteurs dont la crainte à Son égard les a fait taire, non pas par inaptitude ou mutisme. Ils s'agit des savants, éloquents, loquaces et augustes, ceux qui ont la connaissance des bienfaits d'Allah. Si ce n'est que lorsqu'ils se souviennent de la majesté d'Allah, alors leurs esprits s'envolent, leurs cœurs se fendent et leurs langues cessent. Lorsqu'ils se rétablissent de cet état, ils accourent vers Allah عز وجل avec des œuvres pures, se considérant parmi les négligents alors qu'ils sont en réalité les plus avisés et les plus vigoureux. Ils se considèrent également comme des injustes et des pécheurs alors qu'ils sont les plus bienfaisants et les plus innocents. De même qu'ils ne témoignent de leur reconnaissance pour Lui que par de multiples œuvres, n'agréent point le peu pour Lui et ne Lui rappellent pas leurs œuvres. Quel que soit l'endroit où tu les rencontres, tu les trouveras préoccupés, inquiets, craintifs et apeurés ».

Ibn Abî al-Dunyâ rapporte une tradition d'après Ziyâd Ibn Abî Habîb à qui on a transmis qu'au sein des adorateurs, il en est dont les yeux versent des larmes tels les flots des rivières ; lorsqu'il lève sa tête [en direction du ciel], il dit : « Pureté à Toi ! Tu n'es pas craint comme il se doit ». Dieu – que Son Nom soit magnifié – a dit : « Cependant, ceux qui jurent en Mon Nom sont des menteurs et l'ignorent ».

Yazîd al-Raqâshî rapporte : « Allah – glorifié et exalté soit-Il – possède des Anges autour du Trône dont les yeux ruissellent de larmes telles les rivières jusqu'au Jour de la Résurrection, ils s'inclinent comme s'ils étaient secoués par le vent par crainte d'Allah ». Le Seigneur عز وجل leur demande alors : « Mes Anges ! Que craignez-vous alors que vous résidez auprès

de Moi ? » Ils répondent : « Ô Seigneur ! Si les habitants de la terre étaient informés de Ta Puissance et de Ta Magnificence comme nous en sommes conscients, ils n'auraient avalé ni nourriture ni boisson, ils ne se relaxeraient point dans leurs lits et se dirigeraient vers les déserts pour pousser des cris comme beugle la vache ».

Les citations à ce sujet sont très nombreuses. Ce qu'on cherche à mettre en exergue ici, c'est que la connaissance d'Allah, de Ses Noms, de Ses Attributs et de Ses Actes par rapport à Son décret, Sa création et la méditation sur Ses extraordinaires signes qu'on entend par la récitation et Ses signes observables et visibles, en plus des choses extraordinaires qu'Il a conçues et les sagesses de Ses inventions, etc. suscitent la crainte d'Allah et Sa révérence. Ces faits empêchent d'enfreindre Ses interdits ou de négliger Ses commandements et constituent le fondement de la science profitable.

C'est la raison pour laquelle nombre d'Anciens, à l'instar de 'Umar Ibn 'Abd al-'Azîz et Sufyân Ibn 'Uyayna, ont dit : « Le fait le plus étonnant est un cœur qui a connu son Seigneur, puis Lui a désobéi ».

Bishr Ibn al-Hârith a dit : « Si les gens méditaient sur la majesté d'Allah, ils ne Lui auraient pas désobéi ». C'est en ce sens que le poète a composé les vers suivants : « C'est un fait déconcertant que de voir comment à Dieu est vouée la désobéissance, et comment l'incroyant nie Son existence. À Allah se manifeste dans tout mouvement et toute inertie, un témoignage perpétuel. En toute chose il y a un signe qui prouve qu'Il est Unique ».

La science, rempart contre le péché

Deuxièmement : la connaissance dans les détails des commandements d'Allah et de Ses interdictions, la croyance ferme en ceux-ci, ainsi qu'en la promesse et en la menace qui en découlent, en la récompense et en la punition avec la certitude qu'Allah surveille, regarde et voit, qu'Il abhorre le désobéissant, et que les nobles Scribes sont présents, tout ceci impose encore une fois la crainte, l'accomplissement de ce qui est ordonné et le renoncement à ce qui est proscrit. Certes, négliger la prise de conscience de ces faits entrave la crainte et impose de succomber aux transgressions. La négligence, entre autres, est aux antipodes de la science.

La négligence et la passion sont la source du mal, le Très-Haut déclare : ❮ Et n'obéis pas à celui dont Nous avons rendu le cœur inattentif à Notre Rappel, qui poursuit sa passion et dont le comportement est outrancier ! ❯ (18 : 28).

La passion à elle seule n'engendre pas l'accomplissement des péchés, elle est nécessairement accompagnée d'ignorance. En effet, si celui qui agit sous le coup de la passion prenait conscience des faits précités et si ceux-ci lui étaient présents à l'esprit, ils le conduiraient forcément à la crainte nécessaire à l'extinction de ses passions. Cependant, son insouciance face aux passions a d'office flétri sa foi dont la base est la croyance ferme reposant sur la parfaite conception [des choses]. C'est pour cela que l'évocation d'Allah, Son Unicité et les louanges à Son égard accroissent la foi. A contrario, la négligence et le manque d'intérêt pour ces actes affaiblissent et font fléchir la

L'ignorance, la base de tous les maux

Quatrièmement : une kyrielle de péchés sont commis en raison sans doute de l'ignorance de la réalité de leur infamie, de la colère qu'ils engendrent auprès d'Allah et de l'ignorance des détails de Sa menace. Même si on connaît la règle fondamentale de leur interdiction et de leur infamie, on en ignore cependant la gravité, l'intensité et l'extrême infamie. C'est l'ignorance de tels faits qui a engendré l'audace qui pousse à commettre les péchés. Si on était conscient de la réalité de leur infamie, ce savoir imposerait d'y renoncer par crainte de la punition.

C'est pourquoi, selon la parole véridique à laquelle les Anciens adhèrent ainsi que les imams de la sunna, il est admis de se repentir de certains péchés en dehors d'autres, contrairement à la position de certains mutazilites. Il se peut qu'on connaisse l'infamie d'un péché et qu'on s'en repente tandis qu'on s'accommode d'un autre vu qu'on ignore son infamie et la réalité de son rang, alors on ne s'en détache pas. Par ailleurs, il se peut que le pécheur soit en proie à ses passions et qu'elles prennent le dessus par rapport à un péché et non à un autre. On cesse dès lors de commettre le péché par rapport auquel les passions ont été maîtrisées, mais pas celui par rapport auquel elles l'ont emporté.

Il ne convient pas de dire : si la crainte était présente chez lui, il aurait cessé tous les péchés, étant donné la présence du fondement de la crainte, qui n'est cependant pas totale. La cause de cette crainte fragmentaire est soit un manquement dans son savoir, soit la domination de ses passions. Son repentir insuffisant s'explique ainsi : il se repent du péché pour lequel le mobile du repentir est plus fort et dont l'obstacle au repentir est moins insurmontable.

Cinquièmement : toute personne qui sait de manière ferme et absolue que l'accomplissement d'un acte lui occasionne un préjudice dominant, et qui donc ne l'accomplit pas, fait certes montre de bon sens. En effet, l'âme se détourne par nature de l'acte dont on connaît le préjudice dominant.

L'ignorance du préjudice réel du péché

Allah a prodigué à l'âme un amour pour ce qui lui est bénéfique et une répulsion pour ce qui lui est nuisible. Ainsi, elle n'accomplit pas ce qu'elle sait pertinemment être un préjudice dominant. Cela n'arrive que pour un faible d'esprit. Celui dont la raison est entière ne s'aventurera pas à sauter d'une certaine hauteur ou dans une eau profonde, ni à passer sous un mur menaçant de s'effondrer ou à s'introduire dans un feu ardent, ou encore à jeter de l'argent à la mer, etc. En effet, il sait qu'il s'agit d'un dommage ne présentant aucun intérêt. Mais cela est accompli par celui qui en ignore le préjudice, à l'instar de l'enfant, de l'aliéné, de l'insouciant ou de l'inattentif.

Quant à la raison, elle ne s'avance vers ce qui est nuisible tout en connaissant son caractère préjudiciable qu'avec l'idée que le bienfait prédomine : soit on a la conviction que le méfait est dominé, soit la conviction que le bienfait est dominant, à l'exemple de celui qui s'embarque en mer ou entreprend des voyages risqués pour faire du profit. S'il avait la certitude de se noyer ou d'essuyer des pertes, il ne le ferait guère. Mais il se lance justement parce que le sentiment de s'en sortir sain et sauf ou de faire du profit prédomine, quand bien même il se tromperait dans sa vision. Il en va de même pour le fornicateur, le voleur et autre pécheur ; si ces derniers avaient la conviction que des peines légales leur seraient administrées, ils ne commettraient point leurs forfaits.

Si on sait cela, alors le fondement qui entraîne les gens à pécher est l'ignorance, le fait de ne pas savoir que les péchés leur causent un préjudice dominant ou l'idée qu'ils leur procurent un intérêt dominant. Tout ceci relève de l'ignorance simple, voire profonde. Ainsi appelle-t-on *jâhiliyya* (grande ignorance) l'état durant lequel les péchés sont commis. Son auteur est en effet plongé dans la *jâhiliyya.*

C'est en ce sens que le diable embellit les péchés et enjoint de les commettre, il énumère leurs bienfaits que l'on croit être des avantages et non des préjudices. Allah en fait au demeurant le récit entre le démon et Âdam : ❮ Ô Âdam ! T'indiquerai-je l'arbre de l'éternité et un royaume impérissable ? Tous deux en mangèrent. Alors leur apparut leur nudité ❯. (20 : 121) ; ❮ Votre Seigneur ne vous a interdit cet arbre que pour vous empêcher de devenir des Anges ou d'être immortels ! ❯ (7 : 20) ; ❮ Et quiconque s'aveugle du rappel du Tout Miséricordieux, Nous lui désignons un diable qui devient son compagnon inséparable. Ils détournent certes [les hommes] du droit chemin, tandis que ceux-ci s'estiment être bien guidés ❯. (43 : 36-37) ; ❮ Et quoi ! Celui à qui on a enjolivé sa mauvaise action au point qu'il la voit belle… ? ❯ (35 : 8) ; ❮ De même, Nous avons enjolivé (aux yeux) de chaque communauté sa propre action. Ensuite, c'est vers leur Seigneur que sera leur retour, et Il les informera de ce qu'ils œuvraient ❯. (6 : 108).

L'embellissement des bonnes œuvres se fait par le biais des Anges, des Prophètes et des croyants tandis que les démons humains et djinns enjolivent le mal. Le Très-Haut déclare : ❮ Et c'est ainsi que leurs divinités ont enjolivé à beaucoup de polythéistes le meurtre de leurs enfants, afin de les ruiner et

de travestir à leurs yeux leur religion ». (6 : 137). Il existe une myriade de versets en la matière.

Si le pécheur avait la conviction que son péché lui causerait un mal dominant, il ne le commettrait pas, mais la jouissance qu'il en retire lui est enjolivée en pensant qu'elle lui est profitable et il n'a pas la certitude qu'il sera puni. Au contraire, il espère le pardon par le biais d'œuvres pies, du repentir, de la clémence d'Allah, etc.

Tout cela n'est que suivre la conjecture et les passions. Si le pécheur possédait un savoir entier, il saurait le préjudice dominant du péché, ce qui lui imposerait la crainte qui fait office de rempart contre l'accomplissement des péchés. Ce qui nous amène à aborder le sixième point.

Le plaisir du péché, un leurre

Sixièmement : le plaisir éprouvé à commettre des péchés n'égale nullement les douleurs et les torts qui s'ensuivent. En effet, leurs plaisirs sont éphémères tandis que leurs châtiments et leurs douleurs sont décuplés. C'est la raison pour laquelle il a été dit : « Il est plus facile de résister aux péchés en faisant montre de patience que d'en manifester en subissant le châtiment d'Allah ». Par ailleurs, il a également été dit : « Il se peut que le plaisir fugace engendre une interminable tristesse ».

Il y a autant de plaisirs dans les péchés que dans un délicieux plat empoisonné, ce dernier est empli de méfaits. Celui qui se laisse influencer par le plaisir du péché est semblable à celui qui se laisse influencer pour un plat empoisonné contenant assez de poison pour rendre malade ou donner la mort.

Il est à noter ici que la délectation des péchés n'est préférée que par celui qui ignore la réalité de leur punition, de même qu'un délicieux plat empoisonné n'est privilégié que par celui

qui en ignore la réelle composition ou n'est pas sensé. Il espère se défaire des maux des péchés par le repentir ou un pardon, ou autres, tout comme le consommateur du délicieux plat empoisonné espère se débarrasser de la nocivité du poison en recourant à un traitement ou d'une autre manière, ce qui relève d'une totale folie ou ignorance. Il est probable qu'il n'arrive pas à se débarrasser complètement du poison, ce qui causera sa mort, ou bien qu'il n'arrive pas à s'en défaire suffisamment et il sera longuement malade.

Il en va de même pour le pécheur, il se peut qu'il n'accède pas au repentir. En effet, celui qui succombe à un péché ose en commettre un autre, s'y engouffrer lui est devenu chose aisée, mais s'en défaire lui est devenu compliqué. Aussi, il a été dit que la sanction du péché est le péché qui le suit. Le Coran démontre ce fait dans moult passages. S'il lui est permis de se repentir de son péché, il se peut qu'il n'accède guère au repentir sincère gommant toute trace du péché. Et s'il lui est possible d'y accéder, il ne pourra pas repousser le délice procuré par le péché par ce qui fait le repentir sincère, qui réunit le regret, la tristesse, la peur, les pleurs et l'endurance face à la difficulté des actions pieuses et leur calvaire.

C'est pourquoi al-Hasan a dit : « Renoncer au péché est plus facile que de rechercher le repentir ».

Le pécheur, lorsqu'il s'attache à commettre des péchés, s'ampute déjà de beaucoup d'œuvres pieuses qu'il aurait pu réaliser et à travers lesquelles il aurait pu gravir les rangs.

L'auteur du repentir a, quant à lui, fait l'objet de divergences : lui est-il possible de revenir à l'état dans lequel il se trouvait avant de commettre le péché ? Il y deux doctrines célèbres.

Il est impossible de revenir à l'état initial selon la doctrine d'Abû Sulaymân al-Dârânî et d'autres.

Il y a également divergence sur le repentir dont les conditions sont réunies : peut-on formellement affirmer son acceptation ? Deux doctrines sont soutenues : le cadi Abû Bakr [1] ainsi que d'autres tenants de la théologie spéculative estiment que non cependant que bon nombre de gens de la sunna, de mutazilites et d'autres sont catégoriques face à son acceptation.

S'il arrive que le pécheur se voie être pardonné en dehors du repentir et que cela soit le fait d'une condition expiatoire telle que les malheurs terrestres, le supplice de la tombe, les affres du *barzakh* ou de la Station finale, pour ne citer qu'eux, un être doué de raison ne doute toutefois pas du fait que ces conditions sont atrocement plus douloureuses et difficiles que le délice procuré par le péché.

Et si le pardon lui est accordé en dehors de ces conditions expiatoires ou autres, il subira inéluctablement maintes punitions, notamment la récompense des vertueux qui lui échappe. En effet, même si Allah le Très-Haut pardonne au pécheur, Il ne le traite pas comme ceux qui ont cru et accompli de bonnes œuvres. Le Très-Haut déclare : ﴾ Ceux qui commettent des mauvaises actions comptent-ils que Nous allons les traiter comme ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres, dans leur vie et dans leur mort ? Comme ils jugent mal ! ﴿ (45: 21) ; ﴾ Traiterons-Nous ceux qui croient et accomplissent les bonnes œuvres comme ceux qui commettent du désordre sur terre ? Ou traiterons-Nous les pieux comme les pervers ? ﴿ (38 : 28).

1 Abû Bakr al-Baqillânî, célèbre théologien originaire de Herat (Afghanistan). Il vécut à Bagdad où il mourut en 402 H. *Ndt.*

Voilà pourquoi un Ancien a dit : « Admettons que le pécheur soit pardonné, n'a-t-il pas tout de même manqué la récompense des vertueux ? Et même si Allah le Très-Haut donne satisfaction à l'ensemble des gens du Paradis pour les degrés auxquels ils ont accédé, les gens de la droite nourrissent d'amers regrets pour être passés à côté des rangs occupés par les rapprochés alors qu'ils auraient pu prendre part à leurs œuvres profitables par lesquelles ils se sont élevés dans les degrés. À ce sujet, il est rapporté dans des hadiths et traditions qu'ils demanderont : « N'étions-nous pas auprès de ces derniers dans le bas monde ? » On leur répondra : « Vous mangiez tandis qu'ils observaient le jeûne, vous dormiez alors qu'eux veillaient en prière et vous étiez avares alors qu'ils dépensaient ». D'autres propos du même acabit ont été relatés.

Il est aussi relaté qu'un homme parmi les gens du *'illiyyûn* sortira se balader dans son royaume, il n'y aura pas une seule tente parmi celles du Paradis dans laquelle ne pénétrera une partie de la lumière de son visage, les habitants se réjouiront de l'odeur qu'il dégage et diront : « Quelle odeur agréable ! C'est un homme parmi les gens du *'illiyyûn* sorti se promener dans son royaume ». C'est rapporté d'après un hadith d'Ibn Mas'ûd [1] qui le fait remonter au Prophète ﷺ, rapporté également d'après Ka'b. [2]

Il y aura également la honte et la pudeur que le pécheur éprouvera devant Allah ﷻ lorsqu'il sera exposé devant Lui et qu'il reconnaîtra ses actes, ce qui pourrait s'avérer plus difficile pour lui que l'entrée immédiate en Enfer. C'est ce que certains

1 Abû Dâwud n°3987 ; déclaré faible par al-Albânî.

2 'Abd Allah Ibn Ahmad dans *al-Sunna*, al-Tabarânî dans *al-Kabîr* et al-Hâkim dans *al-Mustadrak* qui déclare : « La chaîne de transmission est authentique selon les normes de Muslim, mais les deux cheikhs ne l'ont pas rapporté ».

mourants ont rapporté à l'époque des Anciens au moment de leur agonie face à la mort. On rapporte le récit d'une personne ayant perdu connaissance et on pensa qu'elle était morte, puis elle se réveilla et relata ce récit. Les hadiths et les traditions viennent corroborer ce témoignage, comme le rapporte 'Abd Allah le fils de l'imam Ahmad dans le livre *al-zuhd*, selon sa chaîne de transmission jusqu'à Abû Hurayra ﷺ : « Le Jour de la Résurrection, Allah ﷻ rapprochera le serviteur, Il le placera alors sous Son égide et Le dissimulera des toutes les créatures, Il lui présentera son registre ainsi à l'abri et dira : "Ô fils d'Âdam ! Lis ton registre !" Il arrivera à une bonne action, une blancheur éclairera alors son visage et son cœur se réjouira. Allah ﷻ dira alors : "Reconnais-tu, ô Mon serviteur ?" Et il répondra : "Oui, ô Seigneur, je reconnais". Dieu dira alors : "Je l'ai accepté de ta part". Alors le serviteur se prosternera devant Allah ﷻ qui Lui dira : "Relève la tête, ô fils d'Âdam, et reviens à ton registre !" Le serviteur arrivera sur un péché, une noirceur envahira son visage, son cœur en sera saisi de peur, tous ses membres se mettront à trembler et il éprouvera ensuite une honte vis-à-vis de son Seigneur que Lui seul saura. Allah ﷻ dira : "Reconnais-tu, ô Mon serviteur ?" Le serviteur répondra : "Oui Seigneur, je reconnais" Dieu dira alors : "Je te l'ai pardonné". Ainsi, il ne cessera d'y avoir de bonne action acceptée pour laquelle il se prosternera et de péché pardonné pour lequel il se prosternera ; les autres créatures n'apercevront que la prosternation, au point qu'elles s'interpelleront les unes les autres : "Que la félicité accompagne ce serviteur qui n'a jamais désobéi à Allah !" Or, ces dernières n'auront pas connaissance de ce que le serviteur aura traversé seul face à Allah ﷻ par rapport aux actes qu'Il lui présentera ».

Une narration au sens identique est rapportée d'après Abû Mûsâ, 'Abd Allah Ibn Salâm et d'autres. Elle est appuyée par le hadith de l'entretien intime de 'Abd Allah Ibn 'Umar, présent dans le *Sahîh*, où le Prophète ﷺ dit : « Quand viendra le Jour de la Résurrection, Allah convoquera Son serviteur, le placera sous Son égide et lui dira : "N'as-tu pas commis tel et tel jour tel et tel péché ?" Le serviteur dira : "Effectivement, ô Seigneur !" Dieu déclarera : "J'avais dissimulé tes péchés sur terre et je te les pardonne aujourd'hui" ».[1] Tous ces récits sont à la faveur de celui qui souhaite qu'Allah soit indulgent envers lui et qu'Il lui pardonne. Que penser alors des autres !?

C'est pourquoi, dans les traditions *mursal* d'al-Hasan lit-on : « Si Allah désire dissimuler les péchés de Son serviteur au Jour de la Résurrection, Il les lui montrera entre Lui et son serviteur, puis les lui pardonnera ».

Ainsi, selon la plus célèbre des deux opinions, cette règle s'applique de manière générale au repentant comme aux autres ; Abû Sulaymân al-Dimashqî la relate selon la plupart des savants. Ils se sont fondés sur la généralité des hadiths et de cette parole du Très-Haut : ﴿ Et on déposera le livre (de chacun). Alors tu verras les criminels, effrayés à cause de ce qu'il y a dedans, dire : « Malheur à nous ! Qu'a donc ce livre à n'omettre de mentionner ni pêché véniel ni pêché capital ? » Et ils trouveront devant eux tout ce qu'ils ont œuvré ﴾ (18 : 49).

Cela est transmis d'après plus d'un Ancien, notamment al-Hasan al-Basrî et Bilâl Ibn Sa'd, le sage des gens du Shâm. Ibn Abî al-Dunyâ, Ibn al-Munâdî et d'autres ont d'ailleurs rapporté d'après al-Hasan qu'on l'interrogea sur le sort d'un homme qui commet des péchés, puis se repent : sont-ils effacés ? Il répon-

1 Al-Bukhârî n°2441.

dit : « Non, pas sans que Dieu ne le confronte à ceux-ci, puis qu'Il l'interroge à ce propos ».

Dans la narration d'Ibn al-Munâdî et d'autres, on trouve : « Ensuite, al-Hasan pleura et dit : "Si nous ne devions pleurer que par pudeur face à cette situation, il serait alors légitime de ne pas cesser de pleurer" ».

Ibn Abî al-Dunyâ mentionne les propos suivants d'après l'un des Anciens : « Je ne ressens pas de sentiment plus fort que la honte face à Allah ﷻ ».

Dans la tradition célèbre rapportée par Abû Nu'aym et d'autres, d'après 'Alqama Ibn Marthad, on retrouve que lorsque al-Aswad Ibn Yazîd fut aux portes de la mort, il pleura. On lui demanda alors : « Pourquoi donc toute cette inquiétude ? » Il répliqua : « Qu'aurais-je à ne pas m'inquiéter et qui donc est plus en droit de le faire que moi ? Par Allah ! Si j'obtiens d'Allah ﷻ Son pardon, j'éprouverais de la honte pour ce que j'ai commis. Entre un homme et un autre, il peut y avoir un petit péché qu'il lui pardonne, mais ce dernier ne cesse d'en éprouver de la honte ».

De là découlent les paroles d'al-Fudayl Ibn 'Iyâd : « Quelle infamie de ta part, même si tu es pardonné ! » Le message ici est que les peines, la difficulté et l'intensité des péchés sont de loin supérieures au plaisir ressenti, elles ne quittent guère leur auteur ni avec le repentir ni avec le pardon. Que dire alors si aucune de ces deux options n'existe ? Un éclaircissement est apporté à ce sujet et nous amène au point suivant.

Les plaisirs de la vie sont éphémères

Septièmement : celui qui consent à transgresser l'interdit agit forcément de la sorte pour le plaisir qu'il lui procure. Il pense savourer le plaisir sur le moment même et espère se débarrasser de ses conséquences par un moyen ou un autre, serait-ce la

simple indulgence, il pense obtenir ainsi un plaisir et ne subir aucun méfait ; tout ceci relève de la plus grande ignorance. En réalité, il s'agit d'une pensée aux antipodes de la réalité ! En effet, les péchés donnent immanquablement naissance aux angoisses, aux douleurs, à l'anxiété, à la tristesse, à l'obscurité et à l'endurcissement du cœur qui sont considérables par rapport au plaisir du péché.

En outre, échappent au pécheur la saveur des actes d'obéissance, les lumières de la foi, la joie du cœur face à la splendeur des vérités et des connaissances, ce qui n'égale pas fût-ce d'un atome la totalité des plaisirs d'ici-bas. Ainsi, le désobéissant mène une vie pleine de gêne et une vie heureuse lui échappe ; son but s'inverse en commettant les péchés. Allah a assuré une bonne vie aux obéissants et une vie pleine de gêne aux désobéissants ; le Très-Haut déclare : ❮ Et quiconque se détourne de Mon Rappel, mènera certes une vie pleine de gêne, et le Jour de la Résurrection Nous l'amènerons aveugle au rassemblement ❯ (20 : 124) ; ❮ Les injustes auront un châtiment préalable. Mais la plupart d'entre eux ne savent pas ❯ (52 : 47) ; ❮ Nous leur ferons certainement goûter au châtiment ici-bas avant le grand châtiment afin qu'ils retournent (vers le chemin droit) ❯ (32 : 21).

Dieu a révélé au sujet des obéissants : ❮ Quiconque, mâle ou femelle, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie ❯ (16 : 97). Al-Hasan et d'autres Anciens ont dit : « Nous lui accorderons une adoration dont il savourera les délices dans son cœur ». Celui qui l'interprète comme étant la suffisance a également raison. Accepter sa vie est aussi une forme de bonne vie. La satisfaction, comme l'affirme 'Abd al-Wâhid Ibn Zayd, est : « le paradis de la vie et la tranquillité des adorateurs ».

Le Très-Haut déclare : ❨Demandez pardon à votre Seigneur, ensuite revenez à Lui ! Il vous accordera une belle jouissance jusqu'à un terme fixé, et Il accordera à chaque méritant l'honneur qu'il mérite❩ (11 : 3) ; ❨Allah, donc, leur donna la récompense d'ici-bas, ainsi que la belle récompense de l'au-delà. Et Allah aime les bienfaisants❩ (3 : 148) ; Il a révélé au sujet d'Ibrahim ﷺ : ❨Nous lui avons donné une belle part ici-bas. Et il sera certes dans l'au-delà du nombre des gens de bien❩ (16 : 122).

Les passages concernant ce sujet sont multiples dans le Coran. La jouissance, la joie, la gaieté, la quiétude, la réjouissance des yeux procurés par les actes d'obéissance sont un fait établi par les textes détaillés, et chose connue et tangible ; celui qui en a fait l'expérience en ressent la saveur et la présence. Il n'est pas possible d'exprimer avec des mots cette réalité. Les traditions des Anciens et des maîtres de la spiritualité existent à foison. Un des Anciens a même déclaré : « Si les souverains et leurs héritiers avaient connaissance de notre disposition, ils nous la disputeraient avec les sabres ». Un autre a dit : « S'ils connaissaient notre disposition, ils nous auraient tués et l'auraient acquise ».

Abû Sulaymân a dit : « Durant leur veillée, les gens de la nuit ressentent une jouissance plus grande que celle des gens du divertissement durant leur amusement ; et n'était-ce la nuit, je n'aimerais pas rester sur terre ». Il ajoute : « Le cœur traverse des moments où il rit ».

Ibn al-Mubârak et d'autres ont dit : « Les pauvres habitants de la terre, ils l'ont quittée sans goûter à ce qu'elle a de plus beau ». On lui demanda : « Qu'a-t-elle de plus beau ? » Il répondit : « La connaissance d'Allah ».

Un autre déclara : « Allah m'a pourvu d'un cœur apaisé pour que je dise : si les habitants du Paradis sont dans cet état, alors ils jouissent d'une bonne vie ».

Mâlik Ibn Dînâr a dit : « Les bienheureux ne jouissent d'aucun bienfait similaire au rappel d'Allah ». Il existe encore une kyrielle de citations à cet égard.

Les péchés mettent un terme à ces jouissances et ferment les portes de ce paradis préalable, ils ouvrent les portes de l'enfer d'ici-bas avec l'angoisse, le tracas, l'anxiété, la tristesse, la dureté, la noirceur et les ténèbres du cœur, son éloignement du Seigneur ﷻ et de Ses dons sublimes réservés aux pieux. Ibn Abî al-Dunyâ relate selon sa chaîne de transmission d'après 'Alî ﷺ : « La rétribution du péché est le fléchissement dans l'adoration, une vie calamiteuse et un plaisir amer ». On lui demanda : « Qu'est-ce que le plaisir amer ? » Il répondit : « On ne savoure aucun plaisir licite sans qu'une chose vienne le lui rendre détestable ».

Al-Hasan a affirmé : « Accomplir une bonne action illumine le cœur et raffermit le corps tandis que commettre un péché noircit le cœur et affaiblit le corps ».

Ibn al-Munâdî et d'autres rapportent d'après al-Hasan : « La bonne action offre une récompense ici-bas et une autre dans l'au-delà ; la mauvaise action, quant à elle, est assortie d'une rétribution dans ce monde et dans l'autre. La récompense de la bonne action en ce monde est la clairvoyance en matière de religion, la lumière dans le cœur, la robustesse du corps ainsi qu'une compagnie bienveillante et agréable. Dans l'au-delà, sa récompense consiste en la satisfaction d'Allah ﷻ. Quant au prix de la mauvaise action sur terre, c'est l'aveuglement dans le domaine de la religion, l'obscurité du cœur, l'affaiblissement

du corps accompagnés de sanctions et de rancœurs. Dans l'au-delà, il s'agira du courroux d'Allah ﷻ et de l'Enfer ».

Ibn Abî al-Dunyâ rapporte selon sa chaîne de transmission d'après Mâlik Ibn Dînâr : « Allah inflige certes des sanctions ; décelez-les donc en vous, à travers les cœurs et les corps, une vie pleine de gêne, une adoration en berne et un courroux face aux moyens de subsistance ! » Il rapporte aussi de lui : « Le serviteur ne subit de sanction plus grave que le durcissement du cœur ». De tels propos sont légion.

Ce qu'il en est réellement est expliqué par Qatâda et d'autres Anciens : « Certes, Allah n'a pas imposé aux serviteurs les commandements qu'Il leur a donnés parce qu'Il en a besoin, et Il n'a pas interdit ce qu'Il leur a défendu à des fins personnelles ; Il leur a plutôt commandé ce qui leur est bénéfique et leur a interdit ce qui leur est préjudiciable ».

C'est la position adoptée par les jurisconsultes experts parmi nos compagnons ainsi que d'autres comme le cadi Abû Ya'lâ[1] entre autres, même si entre eux la possibilité d'un désaccord portant sur la référence à la raison fait l'objet d'une divergence. Celle-ci est fondée sur la question : la raison intervient-elle ou non dans le jugement approbateur ou réprobateur des actes ? Un nombre important d'entre eux, à l'instar d'Abû al-Hasan al-Tamîmî et Abû al-Khattâb, estime que cette possibilité est refusée par la raison elle-même. Quant à celui qui soutient que cela se tient sur le plan religieux, son propos est marginal et rejeté.

L'avis correct consiste à dire que les injonctions ordonnées par Allah à Ses serviteurs représentent en soi leurs intérêts

1 Muhammad Ibn al-Husayn, il faisait autorité dans l'école hanbalite, d'où le surnom maître des hanbalites. *Ndt.*

et leur réussite dans ce monde et l'au-delà. Par essence, la foi en Allah, la connaissance de Lui, l'Unicité qui Lui est attribuée, l'adoration qui Lui est vouée, l'amour qui Lui est porté, la vénération qui Lui est consacrée, la crainte envers Lui, ainsi que l'évocation de Son Être et la gratitude qui Lui est témoignée, tous ces éléments constituent la nourriture du cœur, sa force, sa réforme et sa droiture. L'âme ne tirera aucun bénéfice, les yeux ne se réjouiront pas, l'esprit ne connaîtra aucune quiétude ni aucun plaisir, et elle n'aura aucune jouissance ici-bas dans le vrai sens du terme si les éléments précités ne sont pas au rendez-vous. En effet, l'âme en a de loin davantage besoin que le corps de manger, de boire et de respirer.

La vérité au sujet du serviteur et sa particularité résident dans son cœur et son âme. Or, il n'y a de droiture pour lui qu'en adorant son véritable Dieu, qui est la seule Divinité. Dès lors qu'il perd ce repère, il périt et se corrompt, et rien par la suite ne lui sera jamais profitable. De même, ce qu'Allah a proscrit à Ses serviteurs est à l'origine même de leur corruption et de ce qui leur est préjudiciable dans leur religion et leur vie matérielle. C'est la raison pour laquelle Il leur a interdit ce qui les détourne de Son évocation et de Son adoration, à l'image du vin et des jeux de hasard qu'Il a prohibés en montrant qu'ils détournent de Son évocation et de la prière, sans oublier des méfaits supplémentaires qu'Il a évoqués à leur sujet. Il en va de même pour l'ensemble de ce qu'Allah a rendu illicite ; c'est préjudiciable pour les serviteurs dans leur religion, leur vie et l'au-delà, ce que les Anciens ont bien mentionné.

Si ceci est clair, si on sait que l'intérêt des serviteurs, leurs bienfaits et leur jouissance se trouvent dans le respect des commandements d'Allah et l'abandon de Ses interdits, alors il est

évident que celui qui recherche la jouissance et la tranquillité à travers l'accomplissement des interdits ou l'abandon des commandements fait preuve d'une ignorance et d'une folie totales. Il a été établi que quiconque désobéit à Allah est ignorant, comme l'ont affirmé les Anciens et le prouve le Coran, tel que nous l'avons vu. C'est pour cela qu'Allah déclare : ❮ Le combat vous a été prescrit alors qu'il vous est désagréable. Or, il se peut que vous ayez de l'aversion pour une chose alors qu'elle vous est un bien. Et il se peut que vous aimiez une chose alors qu'elle vous est mauvaise. C'est Allah qui sait, alors que vous ne savez pas ❯. (2 : 216) ; ❮ Si Nous leur avions prescrit ceci : « Tuez-vous vous-mêmes » ou « Sortez de vos demeures », ils ne l'auraient pas fait, sauf un petit nombre d'entre eux. S'ils avaient fait ce à quoi on les exhortait, cela aurait été certainement meilleur pour eux, et (leur foi) aurait été plus affermie. Alors, Nous leur aurions donné certainement, de Notre part, une grande récompense, et Nous les aurions guidés vers un droit chemin ❯ (4 : 66-67).

Le Très-Haut dit également : ❮ Et ils suivirent ce que les diables racontent contre le règne de Sulaymân. Alors que Sulaymân n'a jamais été mécréant, mais bien les diables : ils enseignent aux gens la magie ainsi que ce qui est descendu aux deux anges Hârût et Mârût, à Babylone ; mais ceux-ci n'enseignaient rien à personne qu'ils n'aient dit d'abord : « Nous ne sommes rien qu'une tentation : ne soit pas mécréant ! » Ils apprennent auprès d'eux ce qui sème la désunion entre l'homme et son épouse. Or, ils ne sont capables de nuire à personne qu'avec la permission d'Allah. Et les gens apprennent ce qui leur nuit et ne leur est pas profitable. Et ils savent, très certainement, que celui qui acquiert [ce pouvoir] n'aura aucune part dans l'au-delà. Certes, quelle détestable marchandise pour laquelle ils ont vendu leurs âmes ! Si seulement ils

savaient ! Et s'ils croyaient et vivaient en piété, une récompense de la part d'Allah serait certes meilleure. Si seulement ils savaient !❯ (2 : 102-103).

Allah nous révèle qu'ils savaient que celui qui acquiert ce pouvoir, c'est-à-dire qu'il l'obtient ici-bas en contrepartie de l'au-delà, n'aura aucune part dans l'au-delà. Ensuite, Dieu dit : ❮ Certes, quelle détestable marchandise pour laquelle ils ont vendu leurs âmes !❯ Ceci prouve qu'ils ne connaissaient pas le mal pour lequel ils ont vendu leurs âmes. Les exégètes ont divergé sur la façon de concilier l'affirmation de la connaissance et sa négation ici. Un groupe a expliqué : ❮ Et ils savent, très certainement, que celui qui acquiert [ce pouvoir] n'aura aucune part dans l'au-delà❯. Il s'agit des diables qui enseignent aux gens la magie. Quant au passage suivant : ❮ Si seulement ils savaient !❯, il concerne les gens qui apprennent la magie.

Selon Ibn Jarîr, il s'agit de propos erronés qui vont à l'encontre de l'unanimité des exégètes. Selon lui, ❮ Et ils savent… ❯ fait référence aux juifs qui ont suivi les diables dans ce qu'ils racontaient contre le règne de Sulaymân. Ibn Jarîr estime que ceux qui savent que celui qui acquiert ce pouvoir n'aura aucune part dans l'au-delà représentent les juifs. Quant à ceux au sujet desquels il a été dit : ❮ Si seulement ils savaient !❯, ce sont ceux qui ont appris des deux Anges. Une grande partie d'entre eux est composée d'ignares qui ne connaissent pas les injonctions d'Allah, Sa promesse ainsi que Sa menace. Mais cette interprétation également est faible, car les deux passages renvoient à un même sujet. Au demeurant, les deux Anges disaient à ceux à qui ils ont enseigné la magie : ❮ Nous ne sommes rien qu'une tentation : ne sois pas mécréant !❯ Ils leur ont donc fait part de l'interdiction de la magie et de son issue mauvaise.

Selon un autre groupe, Allah a déclaré qu'ils ne savent pas après avoir confirmé qu'ils savent parce que leur savoir est dépourvu de tout fruit et bénéfice, à savoir la mise en pratique de ce que le savoir impose et implique. Mais étant donné que la pratique de leur savoir est inexistante, Il les a considérés comme étant des ignares qui ne savent rien. Ne dit-on pas : « Il n'est de savoir que celui qui profite » ? Ibn Jarîr et d'autres ont relaté cette position.

Al-Mâwardî a relaté des propos de sens similaire, mais introduit la pratique en sous-entendu de la sorte : « Si seulement ils mettaient en pratique ce qu'ils savaient ! »

Il a été dit : ils savent que celui qui acquiert ce pouvoir n'aura aucune part dans l'au-delà en termes de récompense, mais ils ne savent pas qu'ils encourent un châtiment tout en étant privés de la récompense. Al-Mâwardî et d'autres ont relaté cette interprétation, mais elle est également faible. En effet, le sujet renvoie aux juifs. Ces derniers ne sont pas sans savoir que la magie est illicite et que son auteur mérite le châtiment. Et si le sujet fait référence à ceux qui ont appris la magie des deux Anges, ces derniers leur disaient : ❮ Nous ne sommes rien qu'une tentation : ne soit pas mécréant ! ❯ Or, il n'est un secret pour personne que l'auteur de la mécréance mérite le châtiment ; si le sujet fait référence aux premiers et aux deuxièmes – l'avis probant –, alors c'est évident.

En outre, s'ils savaient que celui qui acquiert ce pouvoir n'aura aucune part dans l'au-delà, ils savaient également qu'il serait exposé au châtiment, car « la part » représente une quantité de bien. Si on sait qu'il ne bénéficiera d'absolument aucune part de bien, on sait alors qu'il aura une part de mal. En effet, les gens de la responsabilité obtiendront tous sans exception

une part de bien ou une part de mal dans l'au-delà ; aucun n'y échappera par aucun moyen.

Selon un autre groupe encore : ils ont su que celui qui acquiert ce pouvoir n'aura aucune part dans l'au-delà, mais ils ont cru qu'ils en tireront bénéfice ici-bas, c'est pourquoi ils l'ont choisi, l'ont remplacé par la récompense de l'au-delà et ont vendu leur âme pour l'obtenir. Ils n'ont pas su que ce pouvoir leur sera préjudiciable en ce bas monde et ne leur sera nullement profitable. Quelle détestable marchandise pour laquelle ils ont vendu leurs âmes ! Si seulement ils savaient !

Ceci étant, ils ont vendu leurs âmes et leur part de l'au-delà contre ce qui leur est préjudiciable en ce monde et qui ne leur est guère profitable. Cette interprétation est relatée notamment par al-Mâwardî et c'est l'avis correct. En effet, Allah le Très-Haut dit : ❬ Et les gens apprennent ce qui leur nuit et ne leur est pas profitable ❭, c'est-à-dire que dans le même temps cela leur est nuisible et ne leur profite en aucun cas ici-bas et dans l'au-delà. Mais ils n'ont pas su cela, car ils ne s'y sont aventurés qu'en pensant que cela leur était profitable en ce monde. Ensuite, Allah dit : ❬ Et ils savent, très certainement, que celui qui acquiert ce pouvoir n'aura aucune part dans l'au-delà ❭. Cela signifie qu'ils ont la conviction que celui qui pratique la magie ne jouira d'aucune part dans l'au-delà. Mais ils l'ont choisie en raison des bienfaits qu'ils espèrent en tirer ici-bas. Ils le qualifient de « raison existentielle ». Ce terme désigne la raison pour laquelle l'humain mène une vie heureuse.

Allah le Très-Haut déclare : ❬ Quelle détestable marchandise pour laquelle ils ont vendu leurs âmes ! Si seulement ils savaient ! ❭ C'est-à-dire : cette chose qu'ils ont troquée contre leur récompense de l'au-delà est détestable, préjudiciable et ne

profite pas. Si seulement ils le savaient ! Ensuite, Allah poursuit : ﴾ Et s'ils croyaient et vivaient en piété, une récompense de la part d'Allah serait certes meilleure. Si seulement ils savaient ! ﴿ Cela veut dire : s'ils avaient choisi la foi et la piété au lieu de la magie, Allah leur aurait accordé une récompense qui est meilleure que ce qu'ils recherchaient sur terre, si seulement ils savaient. Ils auraient obtenu en ce monde le bien comme récompense pour la foi et la piété, qui consiste à leur procurer le bienfait et à repousser d'eux le méfait de manière à ce que cela surpasse les biens de ce monde qu'ils obtiendraient par la magie, sans oublier la récompense de l'au-delà qui leur serait réservée.

On entend ici mettre en évidence que quiconque préfère la désobéissance à Allah à l'obéissance, en pensant tirer profit de cet acte ici-bas, est comparable à celui qui opte pour la magie en estimant qu'elle est bénéfique en ce monde au détriment de la foi et de la piété. S'il avait fait montre de piété et s'il avait cru, cela aurait été meilleur pour lui et plus propice à l'obtention de ses objectifs, de ses désirs, à refouler les méfaits et ce qu'il abhorre. Le hadith de Hudhayfa dans le *Musnad* d'al-Bazzâr en témoigne également : « Le Prophète ﷺ se mit debout et interpella l'assistance en disant : "Venez !" Ils vinrent à lui et prirent place. Il dit : "Voilà Jibrîl عليه السلام, le messager du Seigneur des mondes, il m'a insufflé à l'esprit qu'aucune âme ne meurt sans avoir bénéficié de toute sa subsistance, même si elle lui est retardée. Craignez donc Allah et faites de belles demandes ! Que le retard de la subsistance ne vous incite pas à la prendre dans la désobéissance à Allah ! Car on ne recherche ce qu'il y a auprès d'Allah que dans l'obéissance à Lui" ».

Conclusion Si tout ce qui a été dit est clair, alors on sait que le savoir impose la crainte conformément à tous les aspects traités. Selon le premier aspect cependant, la crainte impose la connaissance d'Allah, de Sa magnificence et de Sa Majesté, et c'est de cette manière qu'un groupe d'Anciens a interprété le verset, comme nous l'avons vu.

Sur la base des autres aspects, on apprend que la crainte est inhérente au savoir des commandements d'Allah et de Ses interdits, de Ses règles, de Ses lois, des secrets de Sa religion et de Sa législation, de Sa création et de Son décret. Nulle contradiction entre ce savoir et la connaissance d'Allah, car les deux peuvent être réunis comme l'un des deux peut être présent uniquement. La condition la plus parfaite est leur réunion. C'est la condition des Prophètes – que le salut soit sur eux – et de l'élite parmi les véridiques. Lorsque ces deux savoirs sont réunis, la crainte est obtenue sous tous ces aspects ; quand l'un de ces deux savoirs est présent, la crainte est obtenue en fonction de l'ampleur du savoir acquis. Les savants parfaitement instruits sont en réalité les détenteurs du savoir, ceux qui ont réuni les deux savoirs.

Le Hâfiz Abû Ahmad Ibn 'Adî relate : Ahmad Ibn 'Abd Allah Ibn Sâlih Ibn Shaykh Ibn 'Umayra nous rapporte : Ishâq Ibn Bahlûl nous rapporte : Ishâq Ibn al-Tabâ' m'a dit : Sufyân Ibn 'Uyayna m'a dit : « L'un connaît Allah et connaît le savoir, un autre connaît Allah et ne connaît pas le savoir, un troisième connaît le savoir et ne connaît pas Allah ». Je demandai à Ishâq : « Aide-moi à comprendre et explique-moi ces propos ! » Il dit : « Celui qui connaît Allah et le savoir est Hammâd Ibn Salama, celui qui connaît Allah et pas le savoir est comme Abû al-Hâj le

dévot, celui qui connaît le savoir et pas Allah est comme Untel et Untel… » Et il cita certains jurisconsultes.

Al-Thawrî rapporte d'après Abû Hayyân al-Taymî Sa'îd Ibn Hayyân, d'après un homme : « On avait pour habitude de dire : les savants sont au nombre de trois : celui qui connaît Allah et pas Son commandement ; celui qui connaît le commandement d'Allah et pas Allah ; celui qui connaît Allah et Son commandement. Celui qui connaît Allah et Ses commandements est celui qui craint Allah et qui connaît les limites et les obligations ; celui qui connaît Allah et pas Son commandement est celui qui craint Allah sans connaître les limites et les obligations ; celui qui connaît le commandement d'Allah sans Le connaître est celui qui connaît les limites et les obligations et qui ne craint pas Allah ﷻ ».

Le fait que l'absence de la crainte s'accompagne de l'absence du savoir s'explique ainsi : le savoir comporte des exigences et des implications, à savoir s'y conformer et l'utiliser comme guide, son contraire étant l'ignorance. Lorsque le bénéfice et les implications du savoir sont absents, la condition de son détenteur est semblable à celle de celui qui en est dépourvu, c'est-à-dire l'ignorance. Nous avions vu que les péchés surviennent par ignorance et nous en avions démontré la preuve du Coran, ainsi que l'interprétation donnée par les Anciens. Ainsi, l'absence de savoir s'impose et est alors établie l'ignorance de l'absence du bénéfice du savoir et de son implication, qui est de s'y conformer.

Dans ce même registre, le Très-Haut dit : ﴿Lorsque les ignorants s'adressent à eux, ils disent : « Paix »﴾ (25 : 63). Et le Prophète ﷺ a déclaré : « Quand l'un de vous jeûne, qu'il ne

soit pas grossier ni ne fasse preuve d'ignorance ! Si quelqu'un l'insulte ou le combat, qu'il dise : “Je suis en état de jeûne” ! »[1]

Et voilà comment est décrit celui qui ne tire pas profit de son ouïe, de sa vue et de son intelligence dans la connaissance de la vérité pour s'y soumettre. Il est certes sourd, muet et aveugle. Le Très-Haut déclare : ﴾ Sourds, muets, aveugles, ils ne raisonnent point ﴿ (2 : 171). Il est également mentionné qu'il n'entend pas, ne voit pas et ne raisonne pas, comme déclare le Très-Haut : ﴾ Nous avons destiné beaucoup de djinns et d'hommes pour l'Enfer. Ils ont des cœurs, mais ne comprennent pas. Ils ont des yeux, mais ne voient pas. Ils ont des oreilles, mais n'entendent pas. Ceux-là sont comme les bestiaux, même plus égarés encore. Tels sont les insouciants ﴿ (7 : 179).

Le savoir, la raison, l'ouïe et la vue leur ont été ôtés. Affirmer l'ignorance, la surdité, le mutisme et la cécité est légitime pour celui qui a perdu l'essence de ces attributs et leurs bienfaits, parmi les incroyants ou les hypocrites, ou ceux qui ont pris part à l'un de leurs handicaps. L'ensemble correspond à un même registre, à savoir la perte du nom ou de la désignation d'une chose en raison de l'absence de sa finalité et de son bénéfice, quand bien même cette chose serait présente. C'est un large registre, le Livre et la sunna regorgent d'exemples en la matière.



1 Al-Bukhârî n°1904 et Muslim n°2703, éd. al-Hadîth.





Annexe

Qarmates : les qarmates représentent une secte apparue au 3ème siècle de l'hégire et qui régna sur l'est de l'Arabie et essentiellement sur le Bahreïn. Secte chiite d'obédience ésotérique, elle se rendit tristement célèbre par son attaque meurtrière de La Mecque et le massacre des pèlerins en l'an 317H.

Batinites : terme désignant les sectes ésotériques qui prétendent que les textes religieux possèdent un sens apparent et un autre caché dont eux seuls ont le secret.

Marâsîl : pluriel de *mursal*, cela désigne ces propos attribués par un Suiveur au Prophète ﷺ. Il est jugé faible par les traditionnistes en raison d'un rapporteur manquant entre ce Suiveur et le Prophète ﷺ.

Qadarites : une secte apparue sous le règne du calife omeyyade 'Umar Ibn 'Abd al-'Azîz. Elle promeut le libre arbitre absolu et qu'Allah ne connaît les choses qu'après leur apparition (production).

Mutazilites : secte dogmatique apparue en Irak, à Bassora, au début du deuxième siècle de l'hégire. Elle fit de la raison la principale référence en matière dogmatique, la préférant souvent à la Révélation. Elle prônait également le libre arbitre soustrayant de manière absolue l'homme à toute forme de destin divin.

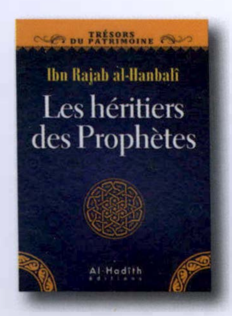
Jahmites : par attribution à al-Jahm Ibn Safwân (m.128 H./ 746 apr. J.-C.). Il initia une doctrine dogmatique qui reposait essentiellement sur la négation des Attributs divins.

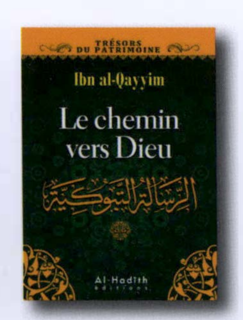


TRÉSORS DU PATRIMOINE

La science en islam revêt une importance indéniable et possède de nombreux mérites. Toutes les sciences ne se valent pas pour autant. Le savoir véritable est la science profitable, celle qui va de pair avec son intérêt. Cette science est prônée par les *Anciens* et est vantée par Allah dans le Coran. Cette science est la connaissance de Dieu et de Ses injonctions. Le savoir profitable est la voie qui mène à l'humilité des cœurs, à la crainte de Dieu et à la sagesse des esprits. Il est bon d'entreprendre l'étude des sciences, mais assouvir sa curiosité scientifique ne doit pas se faire au détriment de sa propre foi.

Ibn Rajab al-Hanbalî célèbre tout le mérite qui revient aux *Anciens*. Il se base sur la parole divine et prophétique pour ériger la science profitable en rempart contre l'égarement : « Nous cherchons protection auprès d'Allah contre une science qui ne soit pas profitable, contre un cœur qui ne soit pas humble, contre une âme insatiable, et contre une invocation qui ne soit pas exaucée ! »









Prix: 6,50€